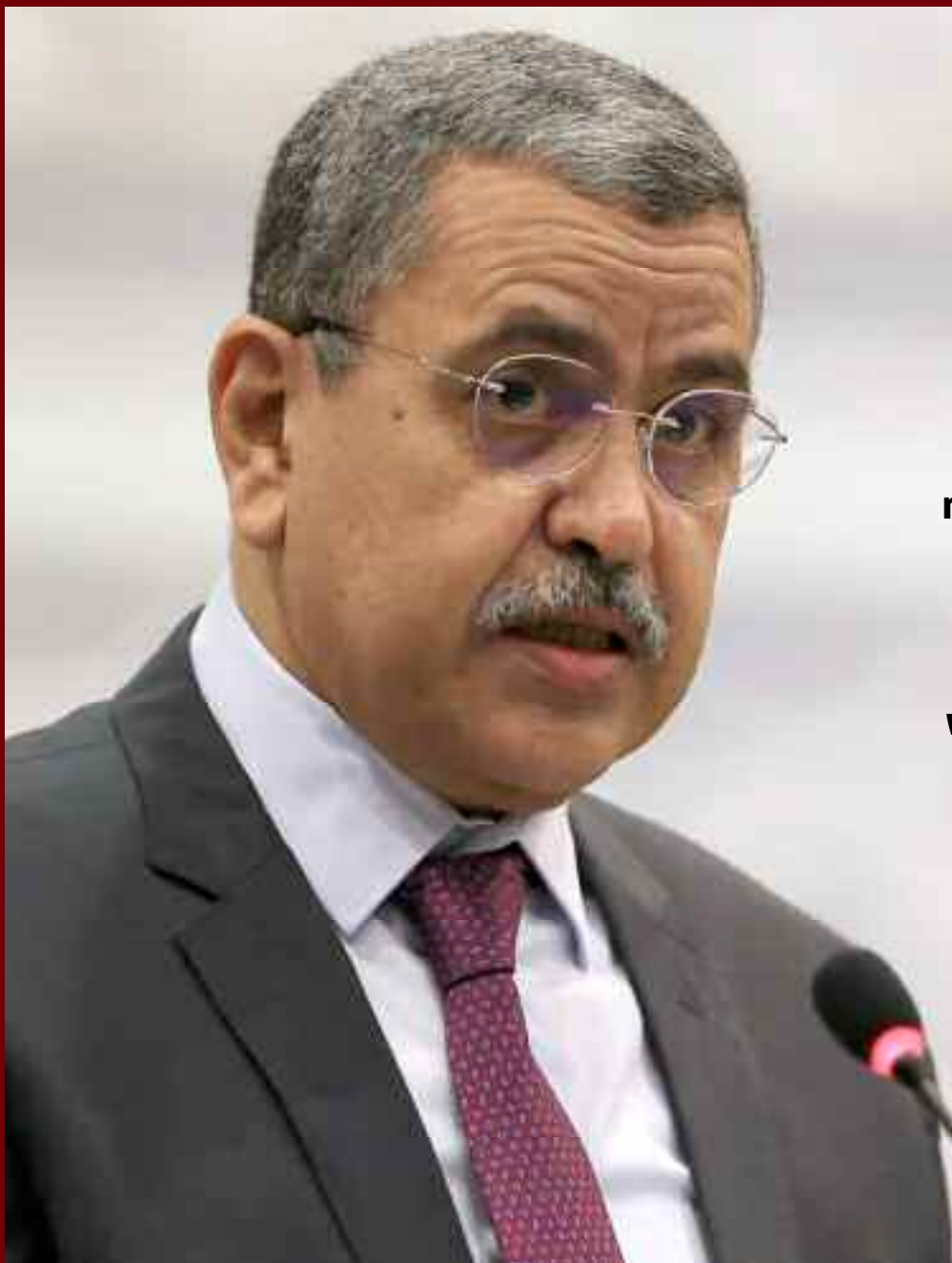




p.3

**ELECTION
DU 12 DÉCEMBRE 2019
L'Algérie
nouvelle n'obéit
à aucun diktat
ou chantage**

FACE AUX MENÉES ÉTRANGÈRES VISANT L'ALGÉRIE DJERAD APPELLE À RÉSOUDRE NOS PROBLÈMES INTERNES ENTRE NOUS



Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad a saisi l'occasion de son intervention lors d'une conférence en commémoration du 60^e anniversaire des manifestations du 11 décembre 1960, au siège des Archives nationales à Alger, pour évoquer «les périls au niveau de notre environnement immédiat en raison de l'instabilité de la région», dont il a souligné l'impératif de ne pas les occulter, assurant que «l'Algérie est particulièrement visée». Le Premier ministre a fait état, dans ce sens, d'opérations étrangères visant la déstabilisation de l'Algérie.

p.2

MAE : L'ALGÉRIE RÉAFFIRME QUE LE CONFLIT DU SAHARA OCCIDENTAL EST UNE QUESTION DE DÉCOLONISATION

p.2



ACQUISITION DU VACCIN ANTI-COVID-19

«L'Algérie négocie avec six laboratoires de différents pays dont la Russie et la Chine»

p.3

ENTRÉE EN VIGUEUR SOUS HAUTE TENSION (ALGÉRO-MAROCAINE) DE LA ZLECAF

L'Algérie engage «une course contre la montre»

p.4



El Tarf

Le dernier tronçon Est-Ouest livré «le premier semestre 2021»

Le projet de finalisation du dernier tronçon, long de 84 km de l'autoroute Est-Ouest, entre la ville de Dréan (El Tarf) jusqu'aux frontières algéro-tunisienne sera livré «le premier semestre 2021».



Agriculture

16% de la production nationale réalisée en montagnes

Les montagnes, qui représentent 20% de la superficie agricole utile nationale, assurent 16% de la valeur de la production agricole en Algérie.



Lutte/Coupe du monde

Entrée en lice samedi de trois lutteurs

Trois lutteurs de la sélection masculine algérienne seniors (gréco-romaine), feront samedi leur entrée en lice pour le compte des éliminatoires de la Coupe du monde des luttres associées (messieurs et dames), qui se déroulent du 12 au 18 décembre à Belgrade en Serbie.

Face aux menées étrangères visant l'Algérie

Djerad appelle à résoudre nos problèmes internes entre nous

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad a saisi l'occasion de son intervention lors d'une conférence en commémoration du 60^e anniversaire des manifestations du 11 Décembre 1960, au siège des Archives nationales à Alger, pour évoquer «les périls au niveau de notre environnement immédiat en raison de l'instabilité de la région», dont il a souligné l'impératif de ne pas les occulter, assurant que «l'Algérie est particulièrement visée».

Le Premier ministre a fait état, dans ce sens, d'opérations étrangères visant la déstabilisation de l'Algérie, ajoutant que «les indicateurs sont, aujourd'hui, clairs au vu de ce qui se passe à nos frontières».

Il a cité, à ce propos, les développements en cours dans l'espace maghrébin et africain entourant l'Algérie en termes de périls, d'instabilité et de guerres. Abdelaziz Djerad a fait remarquer qu'il y a «une réelle volonté d'attenter à l'Algérie», comme le confirme, a-t-il dit, «l'arrivée à présent de l'entité sioniste aux portes de nos frontières». Face à ce constat, il lance à l'adresse des Algériens : «Attention, lorsque nous disons qu'il faut s'unir et résoudre nos problèmes internes entre nous, le peuple algérien doit prendre conscience de l'importance des efforts de solidarité et de fraternité pour trouver les meilleures voies à même de sortir de cette crise».

Dans le même contexte, le Premier ministre a exhorté les citoyens, la classe politique et les élites à «rester vigilants et œuvrer pour la préservation de la stabilité du pays et la protection des citoyens».

Pour Abdelaziz Djerad, il est impératif de «se concentrer sur l'essentiel» pour atteindre cet objectif de «l'édification d'un Etat social-démocrate fondé sur le respect des constantes nationales et religieuses». «Quant aux autres questions techniques et celles liées à la gestion, nous nous attelons à leur résolution progressivement à la faveur de la consécration de la stabilité et l'augmentation des prix du pétrole», a-t-il poursuivi. Le Premier ministre a conclu en se di-



■ Notre pays a des obligations régionales imposées par son rôle pivot, outre ses positions de principe immuables de soutien à toutes les causes justes» (Ph.: DR)

sant convaincu de «l'existence d'une véritable solidarité au sein du peuple algérien», mettant en avant «la volonté du président de

la République et du gouvernement d'œuvrer, sans relâche, pour sortir notre pays de cette crise conjoncturelle». Il y a une se-

maine, dans un entretien avec le site Dzertic24, le ministre de la Communication, Porte-parole du Gouvernement, Ammar Belhimer, avait fait observer, pour sa part, que «l'Algérie se trouve, en raison de ses positions de principe justes, la cible d'une tentative de repréailles orchestrée par plusieurs parties selon des agendas bien précis, notamment à travers la planification de divisions internes et la perturbation de ses efforts, pacifiques et consensuelles, notamment dans des pays voisins comme le Mali et la Libye». Quant à la revue El Djeïch, elle a appelé dans son dernier numéro, les Algériens à se «tenir prêts» à faire face à la menace que «font peser certaines parties ennemies sur la sécurité de la région», soulignant la nécessité de «renforcer le front interne» pour «faire échec à tous les complots ennemis et aux campagnes médiatiques tendancieuses» visant l'Algérie. La revue El Djeïch explique que «bien plus, nous y sommes contraints parce que notre pays a des obligations régionales imposées par son rôle pivot, outre ses positions de principe immuables de soutien à toutes les causes justes». Malgré un affaiblissement économique provoqué depuis une quarantaine d'années par des «réformes» qui ont sapé les fondements du développement national lancé après l'indépendance, l'Algérie est restée, en politique étrangère, sur une démarche anti-coloniale, de principe, comme le prouvent ses positions concernant la Palestine occupée et la question de la décolonisation du Sahara occidental. Ce que les institutions internationales et les pays «partenaires» occidentaux ont relativement réussi à imposer à l'Algérie au plan économique, n'a pas été prolongé sur le reste de ses activités, notamment au plan des relations extérieures. D'où, le ciblage de notre pays pour l'amener à procéder aux ajustements indispensables à la «normalisation» selon les critères des institutions internationales occidentales et selon les intérêts des pays qu'elles représentent. On sait que l'entité sioniste appuyée par le président américain en fin d'exercice veut imposer aux dirigeants arabes l'abandon de la cause palestinienne,

Lakhdar A.

Annnonce de Trump sur le Sahara occidental

La Russie réagit

«La Russie a déclaré vendredi que la décision du président américain sortant, Donald Trump, de reconnaître la prétendue souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental est «unilatérale qui sort complètement du cadre du droit international». «C'est une décision unilatérale qui sort complètement du cadre du droit international», a déclaré le vice-ministre russe des Affaires étrangères, Mikhaïl Bogdanov, cité par les agences de presse Ria Novosti et TASS.

La décision ne respecte pas non plus «les décisions de la résolution du Conseil de sécurité des Nations unies, avec lesquelles les Américains eux-mêmes étaient d'accord», ajoute le responsable russe. M. Trump, qui quittera la Maison Blanche le 20 janvier, a indiqué qu'il avait signé jeudi une proclamation reconnaissant la marocanité du Sahara occidental, en même temps qu'il annonçait que Rabat s'était engagé à normaliser ses relations avec Israël. L'ONU a déclaré jeudi que «sa position sur le Sahara occidental demeurerait inchangée». Antonio Guterres «pense (...) que la solution à cette question peut toujours être trouvée sur la base des résolutions du Conseil de sécurité», a souligné son porte-parole Stéphane Dujarric.

La résolution 690 (1991) du Conseil de sécurité a chargé la Minurso d'organiser un référendum libre et équitable au Sahara occidental et en proclamer les résultats. Inscrit depuis 1966 à la liste des territoires non autonomes, et donc éligible à l'application de la résolution 1514 de l'Assemblée générale de l'ONU portant déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et peuples coloniaux, le Sahara occidental est la dernière colonie en Afrique, occupé depuis 1975 par le Maroc. Il est à noter que le président de la Commission des Affaires étrangères à la Chambre des représentants des Etats-Unis, le démocrate Eliot Engel, a averti, jeudi, que la décision du président sortant Donald Trump de reconnaître les prétendues revendications marocaines au Sahara occidental menaçait les efforts de la diplomatie internationale pour résoudre des conflits de longue date.

Le président Trump a annoncé parallèlement, jeudi, la normalisation des relations diplomatiques entre Israël et le Maroc et la reconnaissance par les Etats-Unis de la souveraineté de Rabat sur le territoire non autonome du Sahara occidental dont le règlement du conflit est bloqué depuis 1991. Le représentant Eliot Engel, président sortant de la commission des Affaires étrangères de la Chambre, a mis en garde contre le «rejet des voies multilatérales légitimes de résolution des conflits».

Djamila Sai

Voir sur Internet www.lnr.dz.com



REPÈRE

MAE

L'Algérie réaffirme que le conflit du Sahara occidental est une question de décolonisation

L'Algérie réaffirme que le conflit du Sahara occidental est une question de décolonisation qui ne peut être résolue qu'à travers l'application du droit international, indique samedi un communiqué du ministère des Affaires étrangères (MAE). «Le conflit du Sahara occidental est une question de décolonisation qui ne peut être résolue qu'à travers l'application du droit international et de la doctrine bien établie des Nations unies et de l'Union africaine en la matière, c'est-à-dire l'exercice authentique par le peuple sahraoui de son droit inaliénable à l'autodétermination et à l'indépendance, conformément aux dispositions de la résolution 1514 (XV) portant octroi de l'indépendance aux pays et peuples coloniaux, dont la communauté internationale célèbre, cette année, le 60^{ème} anniversaire», précise le communiqué.

Dans ce cadre, est-il ajouté, la proclamation du 4 décembre, annoncée le 10, est «sans effet juridique, car elle contrevient à l'ensemble des résolutions des Nations unies et notamment à celles du Conseil de Sécurité sur la question du Sahara occidental, la dernière étant la résolution 2548 du 30 octobre 2020, rédigées et défendues par le «porte-plume» américain.

Et le MAE de prévenir qu'elle (la proclamation) «pourrait porter atteinte aux efforts de désescalade déployés tous azimuts en vue de préparer le terrain au lancement d'un véritable processus politique et de convaincre les deux parties en conflit, le Royaume du Maroc et le Front Polisario, de la nécessité de s'engager, sans conditions, sur la voie du dialogue, sous l'égide de l'Organisation des Nations unies, appuyée par l'Union africaine». L'Algérie, dont la position s'adosse à la légalité internationale contre la logique de la force et des marchés douteux, réitère son appui indéfectible à la cause juste du peuple sahraoui, conclut le communiqué du MAE.

Election du 12 décembre 2019

L'Algérie nouvelle n'obéit à aucun diktat ou chantage

L'élection, le 12 décembre 2019, d'Abdelmadjid Tebboune à la Présidence de la République, est l'indicateur que le peuple algérien a fait échouer tous les calculs misant sur la chute de l'Algérie.

C'est ainsi que cet événement a été caractérisé par le ministre de la Communication, Porte-parole du Gouvernement, Ammar Belhimer, dans son entretien avec le site Dzertic24, samedi 5 décembre. Autre signe de l'échec des ennemis de l'Algérie, la volonté du peuple algérien d'aller de l'avant «dans la concrétisation de la politique d'édification de l'Algérie nouvelle, qui n'obéit à aucun diktat ou chantage, qu'elles qu'en soient l'origine ou la nature», a ajouté Ammar Belhimer.

De son côté, l'APS a évoqué le premier anniversaire de l'élection du Président Abdelmadjid Tebboune, en soulignant, qu'elle a rétabli la légitimité constitutionnelle, et aussi l'espoir pour tout le pays qui avait frôlé une crise aiguë. L'élection du 12 décembre 2019 était porteuse d'espoir à plus d'un titre, après une période de flottement et d'incer-



«Le Président est en cours de rétablissement et de guérison et retournera bientôt au pays pour poursuivre l'édification de l'Algérie». (Photo : D.R)

titude. Cette échéance avait été reportée pour diverses raisons, exposant alors l'Algérie à des lendemains incertains et à des manœuvres politiciennes aggravées par des velléités d'ingérence étrangère visant à remettre en cause la stabilité et la souveraineté de l'Algérie. En ce sens, l'élection du 12 décembre a permis aux Algériens de renouer avec l'espoir, d'autant plus que le nouveau président de la République a prôné, dès son investiture, un discours rassembleur à travers lequel il a exclu toutes formes de marginalisation ou

d'exclusion, annonçant, entre autres, la révision profonde de la Constitution et la poursuite de la lutte contre la corruption. La même source rappelle que dans son premier discours à la nation, le chef de l'Etat s'était engagé à bâtir une économie forte, diversifiée, génératrice de richesses et créatrice d'emplois à même de renforcer la sécurité alimentaire du pays et de le mettre à l'abri de la dépendance aux hydrocarbures. Il s'agit, en fait, du début d'un processus de concrétisation des 54 engagements contenus dans

le programme électoral du Président Tebboune devant jeter les bases de l'édification d'une Algérie nouvelle. L'APS rappelle également l'adoption, par voie référendaire, de la nouvelle Constitution en novembre dernier, en attendant d'autres réformes institutionnelles qui figurent dans le programme du Président Tebboune.

Ammar Belhimer, a fait observer, à ce propos qu'«il était prévisible, face à cette dynamique, que la campagne d'aboiements et d'acharnement soit à la mesure de la douleur infligée aux ennemis et à leurs valets par la politique de l'Algérie souveraine et clairvoyante sous la direction du président Tebboune».

«La campagne frénétique engagée par des cercles et des milieux hostiles à l'Algérie à travers des fake-news sur la santé du Président confirme leur faillite à manipuler l'opinion publique nationale», a-t-il encore relevé, mettant en avant la compassion témoignée par le peuple à son Président dans sa maladie et la relation de confiance qu'il a réussi à établir avec les citoyens, en peu de temps.

Le ministre a tenu à préciser que la maladie du Président n'avait jamais été cachée et qu'il l'avait lui-même annoncée, assurant qu'il était «en cours de rétablissement et de guérison et retournera bientôt au pays pour poursuivre l'édification de l'Algérie, qui dérange les ennemis et les haineux».

L. A.

BRÈVE

Histoire de l'Algérie

Lancement prochain d'une plate-forme numérique

Le Secrétaire général du ministère des Moudjahidine et Ayants-droits, Laid Rebika, a annoncé vendredi à Khenchela, le lancement «prochain» d'une plate-forme numérique promouvant l'histoire de l'Algérie. Présidant la commémoration du 60^{ème} anniversaire des manifestations du 11 décembre 1960, M. Rebika, accompagné de Lazhar Hani, ministre des Transports et de Kaouthar Kirikou, ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la Femme, a assuré que le ministère des Moudjahidine et des Ayants-droits vise à «transmettre la mémoire de la Révolution libératrice via l'utilisation des technologies modernes à travers ce projet, actuellement en cours d'élaboration et lancer une plate-forme numérique pour promouvoir l'histoire de l'Algérie». Et d'ajouter : «L'Algérie possède une grande histoire faite de luttes et d'abnégation pendant plus de 130 ans d'occupation et ces faits nécessitent l'utilisation de ces supports pour faire connaître les sacrifices du peuple». Le responsable a affirmé que le ministère des Moudjahidine et des Ayants-droits «consacre tous ses moyens au service de la catégorie des Moudjahidine et des Ayants-droit, mais se trouve aujourd'hui face à une énorme responsabilité, celle de la nécessité de transmettre cette mémoire historique aux générations futures en oeuvrant à créer une plate-forme numérique dans le but de consolider les valeurs nationales et de préserver l'histoire de l'Algérie et des Algériens».

Acquisition du vaccin anti-Covid-19 :

«L'Algérie négocie avec six laboratoires de différents pays dont la Russie et la Chine»

Le ministre de la Santé, de la Population, et de la Réforme hospitalière, le Pr Abderahmane Benbouzid a assuré, vendredi soir, que l'Algérie est en négociations avec six laboratoires pour l'acquisition du vaccin anti-Covid-19.

«L'Algérie négocie avec six laboratoires de différents pays dont la Russie et la Chine pour l'acquisition du vaccin contre le Coronavirus (Covid-19)», a indiqué le représentant du Gouvernement, affirmant que l'Algérie reste très attentive et suit de près toutes les nouveautés sur les développements du vaccin. Notamment, auprès des pays qui sont arrivés à une certaine phase d'efficacité dans le développement du fameux vaccin contre le Coronavirus (Covid-19). Intervenant sur le plateau de la Télévision publique, le Pr Abderahmane Benbouzid a révélé que 321 laboratoires travaillent sur le développement de ces vaccins.

«L'Algérie suit une méthode bien organisée pour choisir le vaccin qui sera acquis», a fait savoir le ministre de la Santé, précisant qu'il avait personnellement su-

pervisé l'accueil de plusieurs ambassadeurs et les représentants de laboratoires qui développent les vaccins contre le Coronavirus (Covid-19). Et, a poursuivi le représentant du Gouvernement, une fois le vaccin validé et approuvé par l'OMS, tous les citoyens algériens bénéficieront de ce dernier. En particulier, a-t-il dit, les personnes âgées et celles atteintes de maladie chronique. L'Algérie, a-t-il poursuivi, a intégré le groupe Covax, qui compte 172 pays, pour l'achat groupé d'un vaccin contre le Coronavirus dès qu'il sera disponible et pour garantir une protection à travers l'utilisation du vaccin que recherchent actuellement quelque 321 laboratoires à travers le monde. «L'Algérie a intégré un autre groupe de l'Unicef qui permettra aussi l'achat du vaccin à un prix très réduit et qui peut passer de 40 dollars à 2 dollars», a observé le Pr Abderahmane Benbouzid rappelant que sur instruction du Premier ministre, le vaccin sera disponible pour toute la population. Révélant que depuis le 6 août dernier, l'Algérie a assuré 20 % du vaccin, le ministre de la Santé

a fait cas de l'élaboration d'un plan dans le cadre d'une stratégie nationale de vaccination contre le Coronavirus. Et, a encore ajouté le Pr Abderahmane Benbouzid, l'installation de deux commissions, présidées respectivement par le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire et le ministre de la Santé, chargées de la logistique et le suivi de la campagne de vaccination.

Fin novembre dernier, le premier responsable du secteur de la Santé avait affirmé que l'Algérie était, s'agissant de l'acquisition du vaccin anti-Coronavirus (Covid-19), dans une démarche, très prudentielle, face à la multitude de vaccins annoncés.

«L'acquisition du vaccin anti-Coronavirus (Covid-19) prendra le temps qu'il faudra et ce, au même titre que les autres pays. Il y a des pays qui avancent des dates avant d'en donner d'autres. Nous sommes dans une démarche très prudentielle face à la multitude des vaccins annoncés», avait-il indiqué sur le plateau de la télévision nationale.

Rabah Mokhtari

60^{ème} ANNIVERSAIRE

Djerad :

«L'Algérie de demain aspire à maintenir sa mémoire vivante»

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad a affirmé, avant-hier vendredi, à l'occasion de la commémoration du 60^{ème} anniversaire des manifestations du 11 Décembre 1960, que cet événement historique a permis de porter la cause algérienne à l'international. «Ces manifestations ont eu un écho à travers le monde et ont fait entendre à l'ONU la voix du peuple qui a défendu son identité et fait avorter les plans colonialistes. Les cris des Algériens appelant à l'indépendance et leurs slogans favorables à une Algérie indépendante ont résonné jusqu'à l'intérieur du siège de l'ONU dont les membres ont définitivement compris de quel côté se tenait le peuple», a écrit Abdelaziz Djerad dans un Tweet. Les manifestations du 11 Décembre 1960, a poursuivi le Premier ministre, ont été un véritable tournant dans la lutte pour la libération de l'Algérie, rendant la voix du peuple plus audible au niveau international et invalidant définitivement les thèses des défenseurs d'une Algérie française. «Cet événement historique qui a marqué la mémoire des hommes s'est déroulé dans un contexte particulier, à quelques jours seulement de la date à laquelle l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations unies (ONU) devait étudier la question algérienne, une séance programmée pour le 19 du même mois», a-t-il rappelé. L'Algérie de demain, a poursuivi Abdelaziz Djerad, aspire à maintenir sa mémoire vivante et à faire de son histoire un modèle pour les générations futures, pour que nul n'oublie. «Des hommes comme M'hamed Yazid, Lamine Debaghine, Mohamed-Seddik Benyahia et bien d'autres qui avaient pour charge de faire entendre la voix du peuple algérien à l'étranger ont réalisé des avancées considérables précisément grâce aux manifestations du 11 décembre 1960. Des manifestations qui ont changé le cours de l'histoire», a ajouté le Premier ministre. Le 19 décembre 1960, comme prévu, a encore rappelé Abdelaziz Djerad, l'Assemblée générale de l'ONU vote la résolution 1573 reconnaissant au peuple algérien son droit à l'autodétermination. Un triomphe, écrit encore le Premier ministre, pour les Algériens qui, depuis le début de la Guerre de libération, avaient payé le prix fort au maquis comme dans les villes. «A partir de cette date, des pays membres de l'ONU y ont vu plus clair dans la question algérienne», a noté le Premier ministre.

«Le soulèvement général des classes populaires algériennes en décembre 1960, pendant près de trois semaines à travers toutes les villes du pays, a forcé le général De Gaulle et l'Etat français à abandonner le projet néocolonial de "troisième voie" nommé, «Algérie algérienne», a, pour sa part, indiqué à l'APS, l'essayiste et chercheur français indépendant en sciences sociales, Mathieu Rigouste.

Rabah Mokhtari

Entrée en vigueur sous haute tension (algéro-marocaine) de la ZLECAF

L'Algérie engage «une course contre la montre»

Cap sur l'inconnu ? Depuis plusieurs mois, l'économie algérienne tourne au ralenti à cause de la crise du Coronavirus doublée d'une crise financière sans précédent entraînée par la chute des cours du pétrole pendant des mois avant de retrouver leurs sommets, en novembre dernier.



Les bras de fer permanents entre l'Algérie et le Maroc qui s'apprêtent à ratifier cet accord peuvent influencer la mise en œuvre prochaine de la ZLECAF. (Photo : DR)

Ce rebond ne signifie en aucun cas la fin de la crise économique qui a plongé le pays dans une période d'austérité fragilisant toutes les perspectives de sortie de crise. La stabilité politique intérieure suivie de la mise en œuvre accélérée des réformes structurelles et financières sont considérées unanimement comme étant les seules leviers de sortie de crise.

Héritant d'une situation politique et économique chaotique après vingt ans de mauvaise gouvernance, de corruption et de malversation, l'Etat tente de trouver son équilibre et de défendre son «plan de développement» axé sur la «libéralisation de son marché commercial et énergétique».

Sur le plan commercial, l'Algérie veut profiter des avantages du commerce intra-africain à travers l'adhésion de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF), dont l'entrée en vigueur est prévue pour janvier 2021. Une initiative saluée par l'organisation du Commerce internationale (OMC), qui a toutefois mis en garde le manque de coordination entre les 55 pays signataires et l'absence d'une stratégie nationale de ces pays qui pourrait anticiper l'échec de ce projet.

Une initiative qui peut aussi être

mise en danger et désintégrée par les multinationales. Ce qui interroge sur l'intention de chaque pays ayant ratifié la convention de la ZLECAF. Il faut faire face aux effets endogènes et exogènes qui peuvent influencer l'aboutissement de ce projet. Les bras de fer permanents entre l'Algérie et le Maroc qui s'apprêtent à ratifier cet accord peuvent influencer la mise en œuvre prochaine de la ZLECAF que chaque partie défend à sa manière. Des contraintes visibles sur le terrain et le manque de coordination constituent une réelle contrainte pour parvenir à un consensus économique africain. Depuis 2012, l'Algérie, le Maroc, la Tunisie, l'Égypte, la Libye, la Mauritanie et le Soudan étaient réticents à l'idée de créer une zone commune de libre-échange.

A chaque rencontre africaine consacrée au projet, ces pays notent le retard pris dans le processus de sa mise en place et soulignent la difficulté de poursuivre les négociations contrairement aux autres pays africains (Est, Ouest,

Central et même du sahélo-saharien).

L'Algérie a rejoint définitivement la ZLECAF et a exprimé son ambition de contribuer au développement du commerce intra-africain. Les pays membres de l'Union du Maghreb arabe et la Communauté des États sahélo-sahariens, dont le Sahara occidental, ont intégré officiellement la ZLECAF qui comprend 55 États de l'Union africaine. Tous ces pays souhaitent saisir cette opportunité qui a un potentiel de rassembler plus de 1,2 milliard de consommateurs, pour un PIB de plus de 2.500 milliards de dollars.

Avec la reprise progressive de l'économie mondiale prévue en 2021 suite à la mise au point d'un vaccin anti-Covid-19 et le début des campagnes de vaccination ainsi que la hausse des cours du pétrole.

Plusieurs bouleversements politiques et économiques mondiaux ont marqué l'année 2020, dont la plupart des événements sont des prémices d'un nouvel ordre mon-

dial. Depuis quelques semaines, le torchon brûle entre l'Algérie et le Maroc. La situation s'est aggravée avec l'annonce du président américain sortant Donald Trump «la marocanisation du Sahara occidental».

La polémique enfle depuis cette annonce qualifiée d'«unilatérale», par la Russie et «inadmissible et infondée» par plusieurs autres pays et organisations internationales dont l'ONU qui a reconnu sa défaite dans la gestion de ce dossier. Au-delà de l'impact politique sur la région, l'impact économique sera dévastateur.

Les rumeurs sont reines depuis cette annonce. Des médias évoquent d'ores et déjà un bras de fer entre l'Algérie et le Maroc concernant la construction du premier gazoduc relié au Nigeria.

L'Algérie vient juste d'annoncer la relance du projet du gazoduc transsaharien entre Alger et Abuja qui remonte aux années 80, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao) annonce l'examen de la réalisation du projet du gazoduc Nigeria-Maroc. Le sujet semble diviser.

De nouvelles alliances se forment au sein des mêmes communautés et pays qui sont membres de la ZLECAF. Des frictions qui peuvent influencer l'entrée en vigueur de la zone de libre échange africaine !! L'Algérie subit depuis des mois des campagnes hostiles de l'extérieur visant à déstabiliser ses positions au niveau régionales.

Un jeu malsain auquel l'Algérie n'adhère pas et tente malgré sa vulnérabilité financière d'amorcer la transition économique et énergétique pour effacer des années d'échec et de «servitude».

Samira Takharboucht

PLAN DE RELANCE Nouveau modèle économique

«Un plan prometteur»

«Au cours de la première année de son mandat, le président de la République Abdelmadjid Tebboune a défini le cadre de référence du nouveau modèle économique, en dessinant les paramètres du plan de relance économique qui s'étend sur 3 phases jusqu'à l'horizon 2024. Le Président Tebboune a mis en avant l'importance de soutenir et d'encourager les start-up pour en faire la «locomotive» d'un nouveau modèle économique, basé sur la connaissance et l'innovation, lit-on sur le site de la radio nationale.

La synthèse réalisée par la radio algérienne sur les réalisations économiques du Président note que ce dernier a assuré que la nouvelle stratégie «vient en prélude de mesures pour la concrétisation d'un objectif ultime, à savoir investir dans les capacités et les projets de nos jeunes et leur mobilisation au service de l'économie nationale». Le président de la République a mis en exergue, dans ce cadre, l'importance de «mobiliser les capacités des jeunes pour une action commune, l'échange d'expériences et de tracer les contours d'une économie de connaissance reposant sur l'innovation et la recherche de tous les outils et moyens technologiques, devenus l'un des fondements des économies modernes».

Relevant la nécessité d'encourager les initiatives de création des start-up et d'éviter «de briser les rêves des jeunes», le Président Tebboune a soutenu que «cette jeunesse innovante qui aspire, avec un haut sens du patriotisme et avec ses propres moyens, à accéder aux marchés internationaux, mérite tout le soutien et l'encouragement», en ce sens, a-t-il dit, qu'elle devient des modèles de réussite «avec les moindres coûts et avec de hauts niveaux de performance et de rentabilité».

Le Président Tebboune a annoncé le lancement officiel du Fonds national pour le financement des start-up dont le mode de fonctionnement se distinguera par une «flexibilité» et une «tolérance aux risques».

«Afin de permettre aux porteurs de projets innovants de concrétiser leurs idées, il était nécessaire de renforcer l'écosystème de l'innovation dans notre pays pour le hisser au niveau des aspirations de nos jeunes, un écosystème qui puisse leur garantir les mécanismes de financement adéquats», a ajouté le président de la République. Ce nouveau mécanisme de financement permettra aux jeunes porteurs de projets d'éviter les banques et la lenteur bureaucratique qui en découle, à travers cet outil qui se distinguera par la flexibilité dont ont besoin les start-ups», a-t-il assuré.

Il a rappelé, par la même occasion, que le financement de ce genre de projets de jeunes exige une certaine tolérance aux risques, car les risques d'échec sont bien réels.

«Celui qui persévère et réussit sera doublement récompensé, et celui qui échouera aura au moins le mérite d'avoir essayé... Nous allons financer et si l'idée n'aboutit pas, le jeune pourra réessayer jusqu'à ce qu'il trouve sa voie et l'idée qui lui profitera et à l'économie nationale», a indiqué le Président Tebboune.

Radio algérienne

Manel Z.

Avec une superficie de 1,7 million d'hectares

16% de la production agricole réalisée en montagnes

Représentant 20% de la superficie agricole utile, les montagnes assurent 16% de la valeur de la production agricole en Algérie, indique une note de la direction générale des forêts (DGF). À l'occasion de la Journée internationale de la montagne, célébrée le 11 décembre de chaque année, la DGF souligne que la superficie agricole utile dans les zones de montagne est estimée à 1,7 million d'hectares. Ces zones comptent, précise-t-il, 7 millions d'habitants, soit 17% de la population nationale dont 3,5 millions en zone rurale activant essentiellement dans l'agriculture et l'élevage.

Les montagnes alimentent, d'après la note de la DGF, 1.451 zones humides propices à la biodiversité floristiques et faunistiques et la régulation du débit des cours d'eau (atténuation des crues, prévention des inondations...).

Parmi ces zones humides, 50 sont classées sur la liste de la convention de Ramsar des zones humides d'importance internationale couvrant une superficie de 3 millions d'hectares. Par ailleurs, la direction a rappelé en matière de protection de la biodiversité, concentrée à 80% dans les zones montagneuses, que l'Algérie avait adopté, en 2008, le Schéma Di-

recteur des Espaces Naturels et des Aires Protégées. A ce propos, il a été décidé de créer des aires protégées, en particulier dans les zones montagneuses, dont six parcs nationaux en zone de montagne touchant 32 communes à travers 8 wilayas d'une superficie totale de 165.362 ha.

Il s'agit notamment de la réserve naturelle de Cap Landles (Oran) d'une superficie de 1.632 ha d'aire terrestre et 4.283 ha d'aire marine, et le parc national de Babort Tababort chevauchant sur les wilayas de Béjaïa, Jijel et Sétif d'une superficie de 23.656 ha qui ont été classés aires protégées. Outre ce patrimoine, les wilayas des zones de montagne recèlent un patrimoine forestier de plus de 3 millions d'hectares.

Par ailleurs, dans le cadre de la valorisation des espaces ruraux, un programme lancé en 2010 par le secteur des forêts a concerné 66 bassins versants en amont des barrages pour les protéger de l'envasement. Ajouté à cela, l'aménagement et l'ouverture de 7.300 km de pistes rurales. Ces programmes ont encouragé la plantation forestière, fruitière et pastorale avec une superficie de 820.000 ha, depuis la mise en œuvre du plan national de boisement en 2000 qui représente 66% de

l'objectif global, dont plus de 60% sont localisées au niveau des zones des montagnes.

Dans le domaine forestier, 12.047 ha de terres, à travers 31 wilayas, ont été attribués au profit de 3.674 bénéficiaires (dont 176 femmes), dont 9.637,6 ha ont été mis en valeur par des actions de plantation fruitière et d'élevage apicole, conformément au décret n° 1-87 du 5 avril 2001, précise la note.

De plus, 198 sites d'une superficie de 4.336,33 ha touchant 39 wilayas et 173 communes ont été proposés à la récréation par les Conservations des forêts.

Un programme spécial lié aux activités d'élevage (2010-2014) a permis l'octroi de 127.000 unités d'élevage (apiculture-bovins et ovin) à 26.684 jeunes chômeurs, indique la DGF dans son bilan.

Un nouveau programme, au titre de l'année 2018, avait permis la distribution de 153.332 ruches au profit de 15.267 bénéficiaires dont 900 femmes et 598.595 plants à 9.891 bénéficiaires dont 464 femmes.

S'agissant des feux de forêts, la DGF a indiqué qu'un dispositif est mis en place, chaque année, pour y faire face, et ce, en collaboration avec différents partenaires.

Lettre ouverte

À Monsieur le ministre des Moudjahidine, de la Justice, des Finances

Les terres de nos chouhada ont été vendues aux enchères au tribunal à Ain Defla. La loi n°99/7 du 5/4/99 promulguée par monsieur le Président de la République algérienne démocratique et populaire Liamine Zeroual n'a pas été respectée.

Le non-respect de ce décret de Monsieur le Président Liamine Zeroual, s'applique sur les terres du chahid Antri Bouzar Mohamed Tadjedine, vendues aux enchères en 2012 au tribunal à Ain Defla.

Cette parcelle de terre située à Djelida de Ain Defla, en bordure de Oued Chlef, portant le n° 999 du plan cadastral était en location depuis 1948 avec acte notarié, à la famille Slimani.

En plus du non-respect de cette loi n°99-07 du 5/4/99, il y a eu l'obtention des livrets fonciers des deux frères Slimani Missoum et Djilali en vue de la base d'une prescription acquisitive non publiée en date du 26/7/99. De quel droit peut-on prétendre à des prescriptions acquisitives sur des terres agricoles réclamées par voie judiciaire par leur propriétaire depuis leur restitution par la révolution agraire ?

Quant à la terre du chahid Belabdelouhab Mohamed vendue le 18 avril 1958 en pleine guerre de Libération s'applique la loi de l'interdiction absolue de toute transaction immobilière et surtout des terres agricoles émises par le Front de libération nationale.

Cette terre agricole d'une contenance de 20 ha avec une grande ferme se trouve à Djelida de Ain Defla, portant le n° 991 du plan cadastral. Après l'assassinat de son fils Belabdelouhab Mohamed par l'armée française en 1957, le père de ce chahid M. Belabdelouhab Abdelkader Ben Seddik ne se rendait plus à sa grande ferme, plus une tête de bête dans les étables de cette ferme. Le plus grave infligé par la mort atroce de son fils, ce vieillard s'est vu obligé de vendre la moitié de cette parcelle de terre, soit 10 ha, sur la menace de son gérant Kalital Mohamed Ben Abdelkader Ben Hamou, d'abandonner cette ferme aux colons. En l'espace de 3 années M. Belabdelouhab Abdelkader Ben Seddik a tout perdu.

En 1957, il a perdu son fils Belabdelouhab Mohamed Ben Abdelkader.

Ce grand footballeur d'El Mouloudia a été suspendu par l'armée française au plafond de la ferme Guimbeau à l'entrée de Ain Defla par les jambes qui honoraient le football algérien durant sa colonisation, il s'est écrasé au sol.

«Rabi yarham echouhada el abrar»

En 1958 : Il a perdu la moitié de la terre, obligé de la vendre à un gérant Kabllal Mohamed et son Ain Hadj Djilali Ahmed Ben Miloud en émettant une clause pour conserver sa grande ferme sur les 10 ha qui lui restaient. Ces nouveaux acquéreurs

se voient menacés à leur terre par les moudjahidine de cette transaction illégale en période de guerre, surtout avec des familles de chouhada, ils abandonnaient à leur tour cette terre et cette ferme, cette région avait été déclarée comme zone interdite par l'armée française.

Les héritiers Belabdelouhab Abdelkader Ben Seddik sont en possession de l'expertise de cette grande ferme qui fut bombardée par l'armée française avant de quitter à jamais le sol algérien libre et indépendant.

En 1959, M. Belabdelouhab perd sa vie, abandonnant à ses héritiers une valise de documents conservant les titres de propriété et les plans cadastraux de toutes les terres qu'il possédait à Djelida, à Ain Soltane et à Beni Fateur excepté ce dernier acte de la vente des 10 ha contracté en 1958. Cet acte fut présenté aux héritiers par la famille du gérant, par Mme Kahlal et son fils Abdelkader ben Mohamed quand après avoir pansé leurs blessures et calmé leur douleur réclamaient leurs terres, le père de cette famille était le gérant sur toutes les parcelles que possédait M. Belabdelouhab Abdelkader Ben Seddik ;

La famille Kahlal, la famille Gaida en 1962 s'était installée sur la parcelle et plus que M. Belabdelouhab Abdelkader avait préservé à ses héritiers en léguant aux héritiers 7 h sur la parcelle qui leur a été concédée.

En 1958

Hadj Djilali disaru. La famille Guida parent maternel du bâtonnier Benchabane Redouane se comptait en maître absolu induisant en erreur l'illetré Kahlal Abdelkader et pen-



sant à des actes criminels sur cette terre.

M. Benchabane Redouane dominant la terre du chahid Belabdelouhab Mahmoud Ben Abdelkader Mekhiou Boualem surnommé «drabqui» dominant la terre du chahid Antri Bouzar Mohamed Tedjedine se sont asso-

ciés pour combattre cette vieille héritière qui lutte et qui combat pour la récupération des terres de ces aïeux imbibées du sang de ces chouhada.

Antri Bouzar



Année 1938

De G à D :

Debout : Dahmoun Ramdane , Branki , Belabdelouhab , Yamarène , Chelhabî , Derriche Merzak .

Accroupis : Missoum , Berzig , Albor , Aïcène , Costa .

Etats-Unis

Nouveau revers pour Trump à la Cour suprême, qui rejette un recours du Texas

La Cour suprême des États-Unis a infligé vendredi un nouveau camouflet à Donald Trump, en refusant de se saisir d'un recours formulé par les autorités du Texas qui visait à annuler sa défaite à la présidentielle.

Ses neuf sages, dont trois nommés par le président républicain, ont estimé dans une courte décision que le Texas n'était pas en droit de se mêler de l'organisation des élections dans les autres États.

Alors que les grands électeurs doivent se retrouver lundi pour enregistrer leurs votes, Donald Trump refuse toujours de concéder sa défaite face au démocrate Joe Biden et assure que l'élection lui a été « volée ». Le rejet « ferme et rapide » du recours « n'est pas une surprise », a réagi un porte-parole de Joe Biden, dénonçant des « tentatives sans fondement » de la part du camp du milliardaire républicain et « des attaques contre le processus démocratique ». L'avocat de Donald Trump, Rudy Giuliani, a jugé de son côté que la plainte était pourtant « solide ». « Ils ne peuvent pas la repousser juste comme ça », s'est-il exclamé sur la chaîne Fox News. Le porte-parole de la Maison Blanche, Kayleigh McEnany a lui aussi jugé sur Fox News que la Cour suprême avait « esquivé » ses responsabilités pour se « cacher derrière la procédure ». Le président sortant a de son côté estimé sur Twitter que la Cour Suprême « nous avait laissé tomber », accusant les juges de n'avoir fait preuve « ni de sagesse, ni de courage ! ». Mais la réaction la plus violente est venue du président du Parti républicain du Texas, Allen West, qui n'a pas hésité à envisager une sécession de cet État du sud. « Peut-être que les États respectueux des lois devraient s'allier et former une Union d'États qui respecteraient la Constitution », a-t-il affirmé dans un communiqué de son parti. Faute d'éléments tangibles pour étayer les accusations de « fraudes massives », la cinquantaine de plaintes déposées par les alliés de Donald Trump à travers les États-Unis ont toutes, à une exception près, été rejetées par les tribunaux ou abandonnées.

Plus de 50 plaintes déposées par Trump ont été rejetées par les tribunaux. (Photo : D.R.)

Premier revers

Après ces échecs, et un premier revers devant la Cour suprême, les autorités texanes avaient déposé mardi un recours qui faisait figure d'opération de la dernière chance. Elles demandaient l'annulation des résultats dans quatre États-clés remportés par Joe Biden - Pennsylvanie, Géorgie, Michigan et Wisconsin - au motif que, selon elles, les autorités locales avaient violé les lois électorales en étendant l'usage du vote par correspondance. Donald Trump avait décrit le dossier comme « très solide » et était intervenu à titre personnel dans la procédure. Plus de 120 élus républicains du Congrès s'étaient associés



Plus de 50 plaintes déposées par Trump ont été rejetées par les tribunaux. (Photo : D.R.)

formellement à la démarche, pourtant très critiquée par les experts en droit. « C'est un communiqué de presse déguisé en plainte », avait estimé le professeur Rick Hasen sur son site Election blog. « On a un nouveau candidat dans la catégorie +plainte la plus folle sur les élections+ », a ajouté son confrère texan Steve Vladeck sur Twitter. Pour la première fois de son histoire, le très sérieux site Scotusblog, qui couvre l'actualité de la Cour suprême, avait appelé ses juges à « anéantir » la plainte du Texas. « Ce n'est pas une plainte sérieuse ni une posture légitime »,

avait estimé son cofondateur Tim Goldstein.

Donald Trump avait toutefois mis la pression sur les magistrats. « Ils doivent montrer un grand courage et une grande sagesse. Sauvez les USA », avait-il tweeté vendredi. Le président, qui a profondément remanié le temple du droit américain, avait déclaré dès le lendemain du scrutin qu'il allait le saisir. Il espérait sans doute une réédition du scénario de 2000 quand la Cour suprême avait interrompu un recomptage en Floride, offrant la présidentielle à George W. Bush.

R.I

Une voiture percute des manifestants à New York, plusieurs blessés

Une automobiliste a percuté vendredi après-midi plusieurs personnes dans le centre de Manhattan où défilait une manifestation contre la détention de sans-papiers, ont rapporté à l'AFP la police et des témoins. Plusieurs blessés ont été transportés dans différents hôpitaux de la métropole, a précisé à l'AFP la police de New York. « Les blessures ne semblent pas engager le pronostic vital » des victimes, a déclaré le porte-parole. Cinq manifestants interrogés ont tous assuré que le véhicule, conduit par une femme, avait délibérément accéléré après avoir été ralenti une première fois par plusieurs personnes. Le porte-parole de la police a néanmoins estimé qu'il était « trop tôt pour dire s'il (s'agissait) d'un acte intentionnel ou d'un accident ». La conductrice est restée sur les lieux après l'incident et a été interpellée, selon la même source. L'incident est intervenu un peu après 16 h, alors qu'une cinquantaine de manifestants, selon

plusieurs témoins, se trouvaient au carrefour de la 39e rue et de la 3e avenue, lorsque le véhicule s'est avancé droit dans le cortège. Les manifestants protestaient contre les conditions de détention de sans-papiers interpellés par les services de l'immigration (ICE), emprisonnés notamment à Hackensack, dans le New Jersey, où plusieurs d'entre eux ont entamé une grève de la faim. « J'ai essayé de ralentir la voiture » a expliqué Angel Rivera, un manifestant. « Elle a ralenti un peu... et elle est repartie. J'ai plongé sur le côté. » « J'ai vu des gens projetés en l'air », a déclaré Joey, un manifestant qui n'a pas voulu communiquer son nom de famille. « C'était totalement intentionnel. » « J'ai cru que j'allais mourir », a expliqué Budi, un autre manifestant qui n'a pas non plus souhaité donner son nom de famille, en disant regretter que les policiers présents, qui encadraient la manifestation, n'aient pas mieux protégé les manifestants. ■



Éthiopie

Arrivée d'un 1^{er} convoi d'aide internationale dans la capitale du Tigré

Un convoi d'aide internationale est arrivé samedi dans la capitale de la région éthiopienne du Tigré, Mekele, pour la première fois depuis le lancement d'une opération de l'armée fédérale il y a plus d'un mois, a indiqué le Comité international de la Croix-Rouge (CICR). Le convoi, auquel s'est jointe la Croix-Rouge éthiopienne, a été organisé en coordination avec les autorités éthiopiennes, a précisé le CICR dans un communiqué. La communauté internationale réclamait depuis plusieurs semaines un accès humanitaire à cette région, qui était quasiment coupée du monde depuis le lancement le 4 novembre d'une opération militaire visant à destituer les autorités régionales dissidentes. Le 2 décembre, l'ONU s'était félicitée d'avoir obtenu du gouvernement éthiopien un accès humanitaire sans restriction au Tigré, mais n'a pas encore été en mesure de l'appliquer, Addis Abeba sur sa volonté insistante d'être le chef d'orchestre de l'acheminement de l'aide humanitaire au Tigré. Les sept camions de la Croix-Rouge qui composent le convoi transportent des médicaments et du matériel médical pour soigner plus de 400 blessés ainsi que des articles pour le

traitement de maladies courantes et chroniques. « C'est la première fois depuis que les affrontements ont éclaté dans le Tigré il y a plus d'un mois qu'une aide internationale parvient à Mekele », a relevé le CICR. Ces secours seront donnés à l'hôpital Ayder, principal hôpital de Mekele, qui comptait avant le conflit près de 500.000 habitants, au Bureau régional de la Santé et à la pharmacie de la Croix-Rouge éthiopienne dans la ville. L'hôpital, qui fin novembre a fait face à un afflux de personnes blessées dans les combats, a dû fermer son unité de soins intensifs et son bloc opératoire en raison du manque de fournitures médicales et de carburant pour le générateur. Il peine par ailleurs à répondre aux besoins des patients souffrant de maladies chroniques et à assurer des services courants, selon le CICR. « Après des semaines sans réapprovisionnement, sans eau courante et sans électricité, les médecins et le personnel infirmier ont été contraints de faire des choix impossibles entre les services à maintenir et ceux à supprimer », a indiqué Patrick Yousef, directeur régional du CICR pour l'Afrique.

R.I



L'aide humanitaire peine à parvenir au Tigré. (Photo : D.R.)

Afghanistan

Un mort dans des tirs de roquettes sur Kaboul

Un civil a été tué et deux autres blessés par des tirs de roquettes à Kaboul samedi matin, selon le ministère de l'Intérieur, la deuxième attaque de ce genre dans la capitale afghane en moins d'un mois. « Ce matin, dix roquettes ont été tirées depuis le quartier de Labe Jar à Kaboul », a déclaré le porte-parole du ministère Tariq Arian, ajoutant que trois projectiles avaient atterri près de l'aéroport de Kaboul, et cinq autres dans une zone résidentielle de la capitale. « Malheureusement, un civil a été tué et deux autres blessés », a ajouté M. Arian. Les violences continuent de ravager l'Afghanistan, et n'ont fait que s'intensifier depuis l'ouverture

de pourparlers de paix le 12 septembre à Doha entre Kaboul et les talibans. Ces attaques n'ont pas été revendiquées dans l'immédiat, mais les talibans ont nié leur implication dans ces violences. Le porte-parole de la police de Kaboul, Ferdaws Faramarz, a précisé de son côté que les roquettes avaient atteint l'est de la capitale. Au moins dix personnes avaient été tuées le 21 novembre par des roquettes qui s'étaient abattues sur le centre de Kaboul, près de la Zone verte où se trouvent ambassades et compagnies internationales. L'attaque avait été revendiquée par le groupe État islamique (EI).

R.I

contribution

Idéologie mythologique et politique

Le «Coran berbériste»

Pour notre moine «Roi des kabyles», nous avons d'abord dénoncé Les populations de type «ridé» implantées en Kabylie, d'origine turque et Janissaires, comme mon ami d'enfance porteur dans le passé du drapeau de Jacques Bénét. Elles se sont installées dans toutes villes où l'on retrouve des «Bordj» - fort militaire - (Bordj Ménail, Bordj Bou Araredj, Boghni, Tizi-Ouzou, Baghli, Dellys et ses environs etc.). Les premières habitations apparues à Tizi-Ouzou, ont été construites par des familles turques, vivant jusqu'à nos jours dans la ville. Il s'agit des Khelil, les Stambouli, les Allal, les Briki, les Baghdadi, les Bennabi, les Fredj (ou Ferradj), les Merad, les Kouloughli, les Mesbahi, les Kechaï, les Ali Khodja, les Zmerli etc.

Les descendants espagnols, italiens, turcs de Arudj Reïs (baba-oroutch) et de Khizir Khayr ad-Dîn (Barberousse), les Hammadites descendants de Hammad Ibn Bologhine, et d'autres nombreux comme les Pisans, les Marseillais etc. installés à Béjaïa (Vega antique) ne sont pas kabyles. Cette ville plurielle a été attaquée par la coalition des «Kabyles» de Koukou avec les Turcs, et capitula en 1555, après 24 jours de siège : leur commandant, don Alfonso de Peralta, fut rapatrié par une caravelle française.

Les Marabouts (Imravthens) – Almoravides - sont aussi des «petits pois kabyles ridés», ce sont des sans-papiers venus d'Espagne, de Mauritanie, du Mali et du Maroc. Ils n'ont pas le bon code génétique. On raconte même qu'un de ces sans-papier est décédé dans le chantier en construction du «havre de paix» d'un «empereur» politique actuel. Il est venu de très loin, abandonnant son monarque, prenant d'énormes risques, juste pour «se sacrifier» dans la demeure de cet autre monarque discret.

Iflissen (Faraxen pour Feraoucen et Iflensès pour Iflissen), ces Phéniciens peuple antique venus du Liban (1200 - 300 av. J.-C.), et qui se sont installés sur toute la côte, et même à l'intérieur des terres, sont aussi de type «ridé». Ce sont des corsaires qui ne font pas partie de la race des «petits pois kabyles lisses» ; ils n'auront pas droit à la «fosse» carte d'identité de notre «moine-maître chanteur». Ils se sont mélangés aux Romains et aux Carthaginois, pour brouiller les pistes. Dommage pour eux, ils ont laissé leurs traces à Tizirt et Azefoun, et ont été identifiés par le berbériste en chef ; dans son «Le Djurdjura à travers l'Histoire». Et puis, cela leur apprendra à «ces petits pois ridés» à s'être attaqués aux villages des Ait Ouaguenoun et les Ait Djennad en 1825, avec le concours de Yahia Agha.

On va pouvoir refaire, juste pour le bonheur des télé-coloniales et de leurs appendices, l'une des batailles les plus sanglantes, entre les seigneurs féodaux de Koukou, dirigé par les Ben el Kadhi (vulgairement appelés Bougtouch) et la coalition

«Tout homme, qui veut s'élever au-dessus des autres animaux, doit faire les plus grands efforts pour ne point passer obscurément sa vie, comme les brutes, que la nature a courbées vers la terre et soumises aux appétits des sens.» C'est ainsi que Saluste, Gaius Sallustius Crispus, qui serait né le 1^{er} octobre 87 av. J.-C. à Amiterne, ville de la Sabine, située à environ 90 km au Nord-Est de Rome, aurait engagé des écrits intitulés «Catilina-Jugurtha», rapportés par G. Lamothe dans la traduction française des «Notices et notes» publiées le 1^{er} janvier 1926 (n° 295) aux Ed. Hatier.

des Ait Djennad, des Ait Oueguenoun et Iflissen Lebhar. Des Phéniciens contre des Phéniciens, mort de rire (MDR)...

Même le roi de «Koukou» a accordé en mariage sa propre fille à Hassan Pacha, lorsque ce dernier avait liquidé les Ait Abbès. Putain, ils ont fait plein de «petits pois - Kabyles - ridés», sans doute au grand regret de notre moine-Mendel-kabyle, qui va devoir les rechercher.

Et pendant ce temps là, nos voisins de table continuaient à voyager dans le ciel, et observaient les étoiles, alors que nous, nous recréions au «Pétain» dans le creusement des trous, à la recherche des «petits pois ridés» et des «petits pois lisses» pour notre Mendel-moine kabyle.

Au fait, ce dernier, également de la classe politique, serait le descendant idéologique de Nicolas Bibesco, pour qui le général Bugeaud est une gloire. Nicolas Bibesco écrit en page 148 dans son œuvre civilisatrice des «Kabyles du Djurdjura» : «... La France y a étudié de près la race kabyle pure, elle l'a étudiée à sa source ; elle y a découvert la vraie manière de la prendre et de la gouverner». Vous voulez un dessin de Aïnouche ? Ce «baromètre des civilisations», qui a échappé à Darwin et à Lamarck, lorsqu'ils organisaient

la théorie de l'évolution des espèces, que même Linné n'a pas réussi à nommer taxonomiquement, est même parvenu à donner un nom à son parti politique (MAK) qui ridiculise ses partisans : les MAKAKS. On dirait que c'est fait exprès.

Nicolas Bibesco, ce colon hors pair, a certainement inoculé Younes Adli à l'Algérie ; ce marabout professionnel, expert en forage ethnique. Durant ses séances de maraboutisme on line, Y. Adli, nous explique, sans rire, que «nous sommes» des 4X4 de l'humanité et que nous avons même inspiré Karl Marx, Rosa Luxembourg, Engels, Emile Dukheim, lesquels se sont mis instantanément à rédiger en «buchettes». Du coup, tous les grands chercheurs du monde entier, la NASA y compris, toutes les grandes bibliothèques du monde, se sont mis à disserter dans la langue morte phénicienne (selon l'ethnologue Jean Servier) qu'est le «tiffinagh».

Le «tiffinagh» est toujours en cours d'élaboration dans les laboratoires coloniaux, à l'intention des «courbés vers la terre» de Saluste. Ne bougez pas : bientôt, Adli Y. vous invitera à voyager dans les galeries souterraines, pour vous expliquer qu'il y a le «tiffinagh» des Touaregs, le «Tiffinagh» de la petite Kabylie, le «tiffinagh» de la Grande Kabylie, le

«tiffinagh» des Chaouis, le «tiffinagh» de chaque tribu. «Diviser pour régner», c'est vieux comme le monde, et nous sommes encore dans le vieux monde.

Adli ne sait peut être pas qu'il n'est juste qu'une tête de gondole, pour nous gaver de «la doctrine des périphéries». En effet, et comme l'a révélé Yossi Alpher (cet ancien officier des services secrets israéliens dans son livre intitulé 'Periphery: Israel's Search for Middle East Allies', paru début 2015, aux éditions 'Hardcover Books' aux USA), Israël a, depuis les années 60, mis au point une stratégie dite de la 'Doctrine des périphéries'. Il s'agit, pour la situation présente, de manipuler et d'encourager des composantes ethniques berbères ou «amazighs», en reproduisant le schéma des «identités coloniales».

Avant de clore, et de conseiller au lecteur un excellent article de Vincent Geisser et Aziz Zemouri, «La renaissance du mythe kabyle», je voudrais finir toujours en «Pétain» de notre Mendel kabyle, à propos de Saïd Samedi : c'est un «petit pois ridé», il ne serait pas kabyle, sa famille serait originaire de Bisra, cette ville plurielle, qui a été Numide, Romaine, Byzantine, Fatimide, Omeyyade, Hafside, Et même Hillaïenne.

Sans doute que «Saïd Samedi» ne supporte pas la diversité de son ascendance qui peut être en lien avec Oqba Ibn Nafi, le gouverneur du califat des «Omeyyades». Le «Coran berbériste» devrait lui exiger le test génétique qu'ils imposent au pauvre peuple d'en bas, pour s'assurer de la pureté de sa «race».

L'Algérie est plurielle, comme toute les nations du monde, que cela plaise ou pas, et mon intention est de dénoncer l'instrumentalisation de la culture, de ma culture «kabyle-berbère» universaliste à des fins politiques. «Le Kabyle ne fait pas le moine».

Boualem Snaoui
(Suite et fin)

Erratum

L'article intitulé «Coran berbériste» paru dans notre édition de jeudi est signé Boualem Snaoui et non Abderrahmane Mebtoul, comme cela a été indiqué par erreur. Nous nous excusons auprès de l'auteur et de nos lecteurs.

INFO EXPRESS

**Adda Bermadia (Relizane)
Opération de nettoyage et d'embellissement de la cité «Montagne bleue»**

De nombreuses initiatives ont été prises ce weekend par les nouveaux résidents de la cité «Montagne bleue» sis à la nouvelle ville d'Adda Bermadia en vue d'entamer des opérations de nettoyage et d'embellissement de leur cité par leurs propres moyens. «Comme vous voyez, notre cité est nouvelle. Quand nous étions arrivés ici au mois de février dernier, il n'y avait que des débris qui jonchaient les alentours. Tous les espaces étaient envahis par des herbes sauvages. Peu de temps après, nous avons alors décidé de passer à l'action», nous dira un jeune volontaire accosté devant l'un des immeubles de la cité. En effet, chaque weekend, les habitants se donnent rendez-vous devant les immeubles et se partagent les tâches. Certains s'occupent du nettoyage, d'autres de la plantation d'arbres d'ornement et d'autres de l'embellissement des lieux. «Dieu merci, notre cité est dotée de toutes les commodités: eau, gaz, électricité et d'aménagements acceptables. Il ne reste, donc, qu'à nous occuper des lieux et des espaces. Avec toutes les actions menées depuis le début de l'été, je peux vous dire que nous avons pu quand même créer un beau décor. D'ailleurs, il ne reste plus d'espace vide. Ils sont tous pris en charge par nos jeunes. Nous avons une autre vision. Si les autorités nous accordent une aide, nous les clôturerons avec du grillage. Le problème qui se pose, nous avons demandé des ralentisseurs et à cet instant nos doléances ont restés es lettres mortes dans les casiers des élus de la commune de Relizane. Nous réitérons notre appel à tous les responsables concernés d'étudier notre demande à propos des ralentisseurs».

N.Malik

Boumerdès

Un site historique de la Révolution

Ghar Yahmane, plus connu sous le nom de «Grotte chaude», est un lieu historique qui a accueilli de grandes figures de la révolution algérienne. C'était un refuge pour les moudjahidine de la région qui ont survécu à la Guerre de libération nationale et un tremplin et un point noir très important sur lequel les historiens doivent se pencher et prendre en considération.

C'est l'un des plus importants refuges dans la wilaya III, et quand on dit que c'est un point noir, cela veut dire que dans cette grotte, plusieurs personnes ont péri, bombardées par l'armée française à la suite d'une trahison, d'un individu connu pour son activisme et sa collaboration zélée avec les forces de répression coloniales. Ces personnes avaient refusé de se rendre ou préféré mourir tous ensemble les armes à la main, elles furent ensevelies vivantes. Situé du côté de Baghla tout près des Ouled Sidi Amara, le refuge était connu par les fellahs de la région car c'est eux qui ravitaillaient en vivres les moudjahidines qui venaient se reposer avant de reprendre la route du combat contre l'occupant français. Ce refuge est en quelque sorte un pan de l'histoire de l'Algérie combattante et demeure une énigme étant donnée que plus d'une trentaine de chahid gisent dans ce trou sans jamais être déterrés durant la période post-indépendance. Ghar Yahmane est un lieu chargé d'histoire et d'émotion. Beaucoup de batailles et embuscades ont eu lieu dans cette région, comme celle de Boumissra et au bout de laquelle beaucoup de soldats français furent tués et un lot d'armes récupéré par les combattants de la noble cause. Mais non loin de là, un événement émouvant s'est produit durant le déclenchement de la Guerre de libération nationale qui dénote de la barbarie du colonialisme.



Ghar Yahmane est un lieu chargé d'histoire et d'émotion.

(Photo : D.R.)

Les moudjahidine et les habitants de la région se souviennent de cet événement douloureux qui a coûté la vie à plus d'une trentaine de chahada dans la grotte chaude (Ghaar yahmane) qui est un haut lieu de commémoration et de combat et qui mérite, selon les habitants du village Ouled Sidi-Amara une revalorisation idoine avec une réhabilitation officielle de l'événement et un hommage particulier à ceux dont les corps n'ont jamais été retrouvés à ce jour et qui n'ont pas eu de sépulture. C'est aussi l'occasion pour ceux qui se rappellent de ce moment douloureux d'évoquer le parcours et le sacrifice hors du commun de ces hommes. Ainsi, selon des informations recueillies sur place, il n'existe pas de statistiques ni aucune idée sur le nombre exact de chahada dont les corps ont été ensevelis sous les débris à la suite des bombardements intenses, et qui donc n'ont pas eu de sépultures. Il est important de rendre hommage à ces hommes qui, rappelle-t-on, «ont tout laissé derrière eux, pour se consacrer à la libération de leur pays par les armes». Ce sont des chahada sans sépulture et la douleur des familles est vivace, et il est pénible pour eux de penser que leurs corps sont restés à l'intérieur de la grotte (Allah yarham chahada). Aussi, le même scénario s'est répété dans la grotte de Talaoubri d'où un

témoignage d'un rescapé qui avait frolé la mort alors qu'il avait à peine 14 printemps. Ammi Ahmed Amara a vécu des moments douloureux et c'est avec tristesse et une grande amertume qu'il avait accepté de nous parler. Il a marqué un temps d'arrêt avant de commencer à nous raconter ces moments cauchemardesques, jamais il ne pourrait oublier ce qu'il a vécu, placé entre le marteau et l'enclume. Une position difficile qui lui aurait coûté la vie des deux côtés. L'armée française a encerclé les villages du côté de Baghla, avec une armada de parachutistes et des blindés venus de tout bord avec un hélicoptère suite à une dénonciation d'un moudjahid qui, sous l'effet de la torture, avait flanché. Il leur indiqua le lieu où étaient réfugiés ses compagnons. Les militaires français l'attachèrent avec une corde en l'obligeant de descendre dans le trou pour inciter ses compagnons à se rendre. Ce dernier fut éliminé par les moudjahine au nombre de deux, Tihachadine Saïd et Amar Younés qui ne lui pardonnèrent

pas sa trahison. L'encercllement de la grotte dura trois jours. Et c'est là qu'on m'obligea par la force tout en étant attaché avec une corde pour faire de même. J'ai pu approcher Tihachadine Saïd et Amar Younés. J'ai failli y laisser ma peau à la suite d'un coup de couteau qui m'a égratigné la poitrine. Heureusement que Tihachadine m'avait reconnu, il s'interposa contre son compagnon. Je me rappelle qu'à l'intérieur de l'abri, il y avait des ravitaillement en vivres et en munitions.

J'étais jeune certes, mais je me rappelle avoir demandé à Tihachadine de m'accepter parmi eux. Il refusa et me fit savoir qu'ils ne se rendront pas et qu'ils préfèrent mourir les armes à la main. Je ressortis de la grotte annonçant la décision prise par ces vaillants combattants. On m'obligea à retourner plusieurs fois de suite, mais c'était sans compter sur la bravoure, le courage, l'amour du pays et l'esprit patriotique dont étaient animés ces moudjahidines qui chaque fois hantent mon esprit. Il a fallu attendre le troisième jour pour qu'en fin de compte, l'armée coloniale essaya de s'infiltrer par un autre accès.

Tihachadine et Younés ripostèrent par des tirs de rafales, tuant des soldats français. Ils furent assassinés. Je ne pourrais jamais oublier ces séquences, elles font partie de mon vécu et un livre ne suffirait pas pour raconter toute cette histoire, comme ce coup de crosse que j'ai reçu en pleine figure par un militaire. J'ai survécu peut-être à cause de mon jeune âge. Cependant, Ammi ahmed Amara, ce grand Judoka dans la ville de Bordj-Menaïel ne fait plus partie de ce monde, il nous a quitté subitement emportant avec lui plein d'histoires.

Kouider Djouab

BMS

Des rafales de vent pouvant dépasser les 80 km/h sur les wilayas de l'Ouest du pays

Des vents forts souffleront, parfois en rafales, vendredi et samedi, sur les wilayas de l'Ouest du pays, annonce, dans un Bulletin météorologique spécial (BMS), le Centre national des Prévisions météorologiques. Les wilayas concernées sont Tlemcen, Ain-Temouchent, Oran, Mostaganem, Chlef, Tissemsilt, Relizane, Sidi-Bel-Abbès, Mascara, Saïda, Naâma, El-Bayadh, Tiaret, La-

ghouat, M'Sila et Djelfa, précise le BMS, préconisant un niveau de vigilance «Orange». Les vents souffleront de 60 à 70 km/h d'Ouest à Sud-Ouest avec des rafales atteignant ou dépassant parfois les 80 km/h durant la période de validité de ce bulletin qui s'étale du vendredi à 12h00 au samedi à 12h00, ajoute-t-on.

R.R

Tiaret

6.395 logements attribués en 2020

On compte 1.207 logements, tous types confondus, attribués aux bénéficiaires, ce 11 décembre, dans l'enceinte de la salle des délibérations de l'APW par le wali et les autorités locales dans une ambiance feutrée et en application du protocole sanitaire.

Avec 420 LPL, 550 LPA, 218 LPP et 19 aides à l'habitat rural dans neuf communes, Tiaret-ville, Sidi Djilali Benamar, Nadhora, Rahouia, Sebt, Oued lili, Ksar Chelala, et Mahdia, «sixième opération du genre depuis février dernier qui nous a permis de distribuer 6.395 unités tous types

confondus à travers le vaste sol», dira Mohamed Amine Deramchi, à l'issue de l'opération, et d'ajouter que «les unités réalisées selon les normes, matériaux de construction local et dans les délais» comme prévu d'ici le troisième trimestre de l'année 2021, qui verra l'affichage d'une liste de 1.764 bénéficiaires de logements sociaux sur le parc des 5.335 logements au programme, cela est dû à mes directives pour assainir au mieux chaque liste avant l'affichage. Au total soit près de 12.000 unités seront attribuées à leurs bénéficiaires durant les deux années (2020-2021), a indiqué le chef de l'exécutif. A propos des promoteurs ayant abandonné leurs chantiers depuis 2012 à ce

jour dont Des dizaines d'acquéreurs inscrits dans le projet des logements publics aidés (LPA) au niveau des communes Tiaret, Oued lili, Mechraa, Sfa et Frenda ont alerté à maintes reprises sur l'énorme retard accumulé dans ce projet accordé à ces municipalités dont la situation qualifiée de «désastreuse» qui affecte ces projets, lancés, depuis une décennie, faut-il le rappeler, en mars 2013.

Pour mettre un terme à cette «mascarade», le wali a décidé de prendre ce problème à la traîne «fruit d'un passé» afin de rendre à César ce qui lui appartient. Pour les acquéreurs parmi eux ont quitté ce bas monde laissant derrière eux des orphelins.

Hamzaoui Benchohra

Oran

Saisie de 5.488 comprimés psychotropes

Les éléments de la brigade de lutte contre la commercialisation de stupéfiants et de psychotropes, relevant du service de la police judiciaire de la sûreté de wilaya d'Oran, sont parvenus à mettre fin aux agissements d'un dangereux trafiquant de psychotropes avec la saisie d'une quantité de 5.488 comprimés de «Prégabaline», a-t-on appris, jeudi, auprès de ce corps de sécurité. La brigade de lutte contre la commercialisation illicite de drogue et de psychotropes de la sûreté de wilaya ont arrêté un «dangereux»

trafiquant de psychotropes, repris de justice âgé de 36 ans, selon la même source, ajoutant que l'opération a été effectuée suite à l'exploitation d'informations recueillies par les éléments de la brigade, a-t-on précisé de même source. Selon ces informations, cet individu qui active dans la commercialisation de psychotropes dans le milieu urbain, détient une quantité de comprimés de psychotropes, prêts à être commercialisée à d'autres trafiquants, a indiqué la même source.

R.R

Boumerdès

Ne dit-on pas qu'«à toute chose malheur est bon» ?

Rien ne va plus car depuis quelques temps on assiste à du mécontentement et de la colère chez les commerçants qui crient leurs colères vu leurs situations catastrophiques, certains pensent à rendre la clé sous le tablier, ils disent ne plus être en mesure de payer les salaires des ouvriers et qu'ils sont endettés par les loyers. Le coronavirus va-t-il changer nos habitudes par le spectre des files d'attente qui n'en finissent jamais ? Pourquoi l'Algérien est obligé de faire la chaîne à n'importe quel niveau pour pouvoir s'approvisionner ? Une image désolante et même quotidienne pour notre beau pays qu'est l'Algérie profonde.

Dans quel pays vivons-nous ? Sommes-nous condamnés à vivre de la sorte avec cette angoisse quotidienne de faire la queue pour pouvoir s'approvisionner, une situation inacceptable et intolérable qui nous rend malade : le stress de faire la chaîne au niveau des bureaux de poste pour un simple dépôt d'envoi d'une lettre ou de retrait d'argent ou de versement des salaires et des pensions de retraite. Aussi une affiche au niveau des postes est collée devant les guichets ou il est stipulé que le retrait d'argent est plafonné à la somme de 50.000 D.A.

Plus grave encore, le citoyen est soumis à une très forte pression, que ce soit au niveau des buralistes, du boulanger pour une baguette de pain, chez l'épicier pour un sachet de lait, à l'hôpital pour pouvoir se soigner, plus scandaleux encore la chaîne chez le médecin généraliste, cette situation de faire agresse le quotidien de chaque Algérien qui demande à être respecté dans son vécu.

Cette manière de faire angoisse et rend malade la population algérienne, les citoyens appréhendent en effet que les guichets des bureaux de poste soient pris d'assaut durant les derniers jours de chaque mois qui coïncide avec les versements des salaires et de pensions de retraite.

Que ce soit dans les grandes villes ou dans les localités les plus reculées de la wilaya de Boumerdès, les citoyens ne cachent pas leur inquiétude d'autant que le manque de liquidités s'est fait sentir

Espérons-le, car depuis la pandémie du Coronavirus beaucoup de secteurs sont sérieusement affectés par la crise sanitaire, un virus qui ne dit pas son nom, mais qui est dangereux au point où il a fait changer nos comportements, notre manière de vivre, un virus qui nous a obligé à nous confiner dans nos domiciles pendant plusieurs semaines obligatoires pour la lutte contre la propagation du coronavirus, une paralysie totale qui a pénalisé la plupart des commerces tels que les restaurants, les magasins d'habillement, les magasins de chaussures, les transports, les trains ferroviaires de passagers, les hôtels, les campings, les plages qui sont interdites. Beaucoup de secteurs névralgiques sont affectés par la crise sanitaire comme les cafés, les fast-foods, c'est une totale déprime et colère chez les commerçants et un poids que subissent les enfants depuis plus de deux mois sur les conséquences d'un confinement dont les mesures de sorties et des jeux collectifs, les parents se rendent compte du rôle que joue l'école dans l'équilibre social.

comme auparavant, l'Algérien est malade de cette phobie du manque et nombreux sont les usagers qui se plaignent des récurrentes coupures d'internet lors des retraits dans les agences postales ou devant les distributeurs qui sont souvent hors service. Aussi, le guichet du courrier ne travaille pas pour la simple raison qu'il est quasiment impossible d'envoyer une lettre à n'importe quel destinataire : la cause, les facteurs sont à l'arrêt. C'est grave ce qui se passe à Bordj-Menaïel ! Aussi, il ne faut pas oublier les chaînes interminables qui s'offrent aux contribuables lorsqu'ils sont assujettis à régler leurs impôts et surtout lorsqu'ils se rendent à l'APC pour se faire délivrer un document administratif (extrait de naissance, résidence, fiche familiale et autres) et de quelle manière. Les Antennes nouvellement créées ne fonctionnent pas du tout.

Une fois le seuil de l'APC franchi pour accéder aux guichets, le spectacle désolant des longues files d'attente vous saute aux yeux. Ce n'est pas nouveau pour le peuple algérien, habitué au spectre de la bureaucratie, l'autre tare qui complique cette façon de faire, c'est le passe-droit de certains énergumènes auquel tout le monde veut recourir.

Pour atténuer cette situation, il faudrait que l'Etat arrête d'exiger des pièces ad-

ministratives aux citoyens, la preuve au niveau du cursus scolaire, chaque année on demande aux élèves de ramener des documents. Une image désolante pour notre pays qu'est l'Algérie, il faut mettre fin à cette bureaucratie qui perdure pour atténuer quelque peu les files d'attente. Malgré les circulaires et les directives transmises par le premier magistrat de la wilaya de Boumerdès, il est à constater que rien ne bouge et des directeurs des secteurs étatiques continuent de faire ce que bon leur semble : au nom de leurs lois tout est permis !

Ne dit-on pas quand le chat n'est pas là, la souris danse ? Cette locution s'applique également à notre gouvernement et à ses structures étatiques qui ne répondent nullement aux doléances des citoyens, des structures qui sont la source de plusieurs maux et auxquelles l'interprétation bien de chez nous lui va très bien.

«Quand l'Etat est absent, l'anarchie règne en maître absolu et prend le dessus, laissons la place à la politique du tague ala mène tague et cette situation dramatique qui prend de l'ampleur n'arrange nullement les pouvoirs publics qui se sentent dépassés face à ce phénomène d'injustice. L'Algérie est un pays démocratique et populaire, un Etat de droit qui a connu plusieurs constitutions depuis son indé-

pendance, la Constitution de 1963 suspendue en 1965, puis la Constitution de 1976 révisée en 1979, la Constitution est au-dessus de tous, elle est la loi fondamentale qui garantit les droits à chaque algérien, alors pourquoi ce laisser-aller dans les services publics et ce manque de respect envers les citoyens et pour cela la nouvelle constitution dont la mouture a été réalisée et qui ne demande qu'à être constructif pour les nouvelles années à venir.

Ce n'est un secret pour personne que l'administration algérienne est caractérisée par la mauvaise qualité du service et les citoyens pointent du doigt les comportements inadmissibles tels que la lenteur administrative, la corruption, l'absentéisme et tant d'autres maux comme la qualité de l'accueil, le respect, la politesse, l'écoute, la disponibilité, l'assiduité, la probité morale sont des sujets de discorde entre les citoyens fatigués de faire des allers et retours.

Les structures étatiques n'arrivent plus à se débarrasser de la bureaucratie qui les habite à cause de responsables qui avec leur état d'esprit portent un grand préjudice au secteur administratif de la wilaya de Boumerdès.

Monsieur Yahia Yahiaten, wali de la wilaya de Boumerdès, un homme clair, égal à lui-même, veillant jalousement sur les intérêts de l'Etat et des citoyens et dont le côté intègre et propre du personnage est également souligné, un homme ferme ne faisant pas de discrimination et réfute tout abus de pouvoir, c'est un personnage qui a un grand sens de l'équité, très apprécié qui se veut faire l'égalité entre les gens.

Yahia Yahiaten est un homme que peu de gens connaissent, remarquez, il ne pouvait être autrement de la part d'un homme qui n'a jamais renié ses origines rurales et il ressort des entretiens lors des visites d'inspection dans différentes communes, villes, villages et autres que l'homme qu'il est est quelqu'un de particulier doté d'une forte personnalité et d'une grande intelligence, sachant ce qu'il veut et où il va.

Kouider Djouab

Boumerdès

Monsieur Yahia Yahiaten à l'écoute des citoyens

Depuis son installation, il y a de cela une année, si ce n'est plus, Monsieur Yahia Yahiaten, wali de Boumerdès, a pu insuffler une nouvelle dynamique au développement à travers les quatre coins de la wilaya dont il a la charge.

En effet, la machine du développement a redémarré de plus belle à la faveur du lancement de centaines d'opérations, que ce soit à Boumerdès ou d'autres communes encore. D'importants projets de développement sont lancés mais ont tardé à se concrétiser. Tout modeste qu'il soit, M. Yahia Yahiaten a toujours été à l'écoute de citoyens et c'est l'un des aspects positifs qui est à mettre à l'actif du premier magistrat de la wilaya de Boumerdès, tellement le personnage est communicatif, une qualité digne d'un haut responsable. Nous savons tous que le front social dans cette wilaya a toujours été en ébullition comme

dans la plupart des autres régions du pays puisqu'il a été marqué par beaucoup d'actions de protestation qui ont été à l'origine des fermetures des sièges d'APC, de daïra et des routes pour attirer l'attention des pouvoirs publics sur le malaise social qu'endurent les protestataires et c'est souvent l'eau potable, le gaz de ville, les routes, le transport scolaire, le logement, les écoles. Autant de revendications exprimées par les citoyens.

Quoi qu'il en soit, le wali de Boumerdès a du pain sur la planche pour impulser une nouvelle dynamique au développement de la wilaya et à ce titre ce dernier a toujours associé les citoyens des différentes associations, les comités de quartier, les sages, qui, selon lui, sont les principaux acteurs de la société civile sans exclusive ni parti pris et dans le respect et la considération pour les populations locales qui ont été pendant longtemps

vouées aux gémonies et méprisées par les responsables locaux. C'est la logique des choses. Lorsque le citoyen n'est pas écouté par les responsables de l'APC, ni par le chef de daïra ou d'une quelconque institution de la République, le dernier recours demeure le wali, considéré comme la clé de tous les problèmes, malheureusement là aussi, il bute sur des obstacles incompréhensibles comme celui de la zone d'activité de Bordj-Menaïel, une zone dont les propriétaires sont harcelés, malmenés par une entreprise qui n'a pas respecté le cahier de charge mais qui réclame de l'argent comme quote-part. L'année 2020 est porteuse pour la wilaya de Boumerdès de plusieurs projets d'enture qui refléteront la nouvelle dynamique en matière de développement global et d'investissements, telles sont les déclarations faites aux

citoyens de chaque agglomération qu'il a eu le privilège de visiter lors de ses sorties sur le terrain. Monsieur Yahia Yahiaten a été à l'écoute des préoccupations et des aspirations des citoyens. Aussi, il est à noter que la wilaya de Boumerdès, avec la nomination du nouveau Président Abdelmadjid Tebboune et du nouveau Gouvernement viendront pour s'enquérir des projets réalisés, que ce soit dans le domaine de la santé, du tourisme, de l'éducation, des infrastructures sportives, de l'habitat, du logement, des institutions étatiques, et autres. En attendant, il faut savoir que beaucoup de choses bougent à Boumerdès, le wali de Boumerdès veut ramener du changement dans sa wilaya, y compris les trente-deux communes dont il en a la charge.

Kouider Djouab

Programme



12.00 Les douze coups de midi
13.00 Journal
13.55 L'île aux secrets
15.35 Mystère à Salem Falls
17.00 Météo
17.10 Quatre mariages pour une lune de miel
18.20 Sept à huit
19.00 Journal
19.20 Demain nous appartient
20.45 Habitons demain
20.50 Et si on se réinventait ?
21.05 Supercondriaque
23.10 Esprits criminels



12.00 Tout le monde veut prendre sa place
13.45 La p'tite librairie
15.05 Je t'aime, etc.
16.15 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
18.40 Vélo club
19.20 N'oubliez pas les paroles
20.00 Journal
20.55 Les Etoiles du sport
21.00 Oh ! Afric Art
21.05 Spectre
23.30 Goldfinger



10.50 Desperate Housewives
10.55 Desperate Housewives
11.45 Desperate Housewives
12.00 Le journal
13.30 En famille
14.00 Notre histoire d'amour
16.00 Incroyables transformations
17.25 Mieux chez soi
18.45 Le journal
20.15 Météo
20.25 E=M6
21.05 Capital
23.10 Enquête exclusive



06.30 Boule et Bill
06.42 Boule et Bill
07.09 Ludo
07.00 Garfield & Cie
08.05 Boule et Bill
08.30 Boule et Bill
09.20 Les as de la jungle à la rescousse
10.50 Ensemble c'est mieux !
11.20 La nouvelle édition
11.25 Météo
11.55 Journal
12.45 Météo
12.50 Rex

13.55 Rex

14.25 Rex

15.05 Le Renard

16.45 Personne n'y avait pensé !

17.10 Questions pour un champion

19.20 Plus belle la vie

21.05 Les enquêtes de Vera

23.45 Les enquêtes de Vera

22.50 Les enquêtes de Vera



20.30 Journal
21.00 Cépages rares, un patrimoine suisse
21.53 Chasselas forever, une histoire de cépage
22.54 Le journal
23.25 Chef.fe.s de brousse



15.00 Un dîner presque parfait
16.55 Un dîner presque parfait
17.50 Un dîner presque parfait
18.50 Un dîner presque parfait
21.05 Lara Croft : Tomb Raider
23.20 Encore heureux



16.50 Late Night
19.15 L'info du vrai
20.13 L'info du vrai, le mag
20.48 La boîte à questions
20.52 Groland le zapoï
21.01 La Gaule d'Antoine
21.07 A couteaux tirés
21.59 The Head
22.52 American Horror Story
23.34 American Horror Story



19.59 L'instant Cinéma
20.31 L'instant Ciné +
20.50 Le gendre de ma vie
22.28 Galveston



13.05 Entrée libre
13.40 Le magazine de la santé
14.35 Allô, docteurs !
15.40 Suricates superstars



19.25 Quotidien, première partie
20.10 Quotidien
21.10 La maison du bonheur
21.15 13 novembre
23.20 13 novembre



09.00 Les contes des 1001 darkas
13.50 Maigret
19.43 TPMP : première partie
20.42 Touche pas à mon poste !
21.57 Balance ton post ! L'after
22.57 Balance ton post ! L'after
23.35 Balance ton post ! L'after



20.00 Les as de la jungle à la rescousse
20.10 Une saison au zoo
20.40 Une saison au zoo
21.40 La p'tite librairie
21.05 Les hors-la-loi de la nature
22.35 Les hors-la-loi de la nature



19.01 Tanks for Stalin
20.35 Hollywood Live
20.50 Shazam !
22.56 Piranhas
23.55 La revanche des rondes



19.45 Arte Journal
20.55 Géométrie de la mort
21.45 Géométrie de la mort
22.35 Monstre sacré
23.25 Khibula



17.45 Eurosport News
20.00 Ethias Cross 2020/2021
20.55 Eurosport News
21.00 Mos - Puebla de Sanabria (230,8 km)
22.30 Les rois de la pédale
23.00 Eurosport News
23.05 Ethias Cross 2020/2021

Sélection



Ciné Premier - 22.28 Galveston

Thriller de Mélanie Laurent

→ Roy Cady, qui recouvre les créances d'un mafieux propriétaire d'un bar, apprend que ses poumons sont rongés par un cancer en phase terminale. Parce que Roy sait des choses sur lui, son chef l'envoie tout droit dans un piège. Ayant survécu à la tentative d'assassinat, il doit fuir et embarque avec lui Raquel, la prostituée rescapée du traquenard.

Ciné Premier - 20.50 Le gendre de ma vie

Comédie de François Desagnat

→ Un père, frustré de n'avoir que des filles, veut que sa cadette renoue avec une ancienne relation, une star de rugby qu'il considère comme le gendre idéal. Père de trois filles, Stéphane a toujours rêvé d'avoir un garçon. Aussi est-il ravi quand Alexia, sa cadette, lui présente son copain Thomas, une star du rugby.



Ciné Frisson - 20.50 Shazam !

Film fantastique de David F Sandberg

→ Billy Batson, un orphelin de 14 ans, est placé dans une énième famille d'accueil. Il devient ami avec Freddy, qui doit marcher avec une béquille. Un jour, au collège, celui-ci est attaqué par des élèves. Billy Batson vient à son secours et échappe à ses poursuivants dans le métro. Le train marque un arrêt dans un monde parallèle.



INFO EXPRESS

«Tinfoussine» enrichit la scène culturelle
Un recueil en variante amazighe locale

Le recueil «Tinfoussine S'Tagherhrant», de contes de Ouargla et du monde, édité en variante amazighe ouarglie, est une œuvre littéraire qui est venue enrichir la scène culturelle amazighe en Algérie. Publié par l'auteur Khaled Benahmed Fertouni, à la maison d'édition «Anzar» (Arc en ciel en Tamazight), cette nouvelle édition comprend une panoplie de contes pour enfants puisés du patrimoine populaire local et de littérature universelle, dont celle des frères Allemand Grimm, traduits vers la variante Ouarglie-Zénète (Tagherhrant), avec une substitution des dénominations, personnages et lieux, pour rapprocher les faits du petit lecteur et les adapter à l'environnement culturel Ouargli, a expliqué à l'APS, Khaled Benahmed Fertouni (psychologue de formation). «Passionné de lecture depuis l'enfance, l'idée m'est venue de contribuer, armé de la richesse littéraire et linguistique amazighe, à promouvoir la lecture en milieu des jeunes pour redonner sa place au livre en papier, dans un contexte où la scène culturelle est dominée par les nouvelles technologies, a-t-il confié. Et de poursuivre : «Cette expérience s'est forgée à partir du patrimoine populaire transmis par le conteur Ouargli des années 1940, "Tahina", du Ksar d'Ouargla, que ma grand-mère m'a transmis, relatant des contes charmant aussi bien les petits que les adultes». Ces récits littéraires, en majorité allégoriques, ont une portée morale, socio-pédagogique et culturelle visant à développer les capacités cognitives du petit lecteur pour l'imprégner de modèles de littérature locale et universelle, a ajouté l'auteur. Cette publication de 140 pages est scindée en quatre chapitres, dont le premier afférent aux contes populaires ouarglis, le deuxième à des contes de littérature universelle des frères Grimm, alors que le 3^e chapitre est dédié aux histoires du personnage populaire connu sous le sobriquet de «Djeha» et le dernier regroupe un ensemble de contes animaliers (fables). Ce recueil est la seconde publication de Khaled Benahmed Fertouni après l'édition, en 2017, d'un dictionnaire arabe-amazighe «Iwalen S'Tagherhrant».

R. C.

Prix Interallié 2020

Irène Frain, à côté de la fiction

Le prix Interallié 2020 a été décerné jeudi 3 décembre à Irène Frain, pour «Un crime sans importance». Ce terrible récit, celui de l'assassinat de sa sœur aînée, est aussi l'occasion pour la romancière à succès de relire l'histoire de sa fratrie, dont elle s'est toujours sentie exclue. De ce relais niché au cœur de Brocéliande où nous avons rendez-vous, Irène Frain conserve un tendre souvenir.

C'est là qu'à 18 ans, François Frain (qui deviendra son mari) cassa sa tirelire pour l'inviter au restaurant. Elle se souvient encore du menu. Après cinquante et un an de mariage et de complicité ininterrompue, le couple y revient pour la première fois. Si ce souvenir est d'importance, c'est qu'il marque un avant et un après dans la vie de cette romancière à succès. Avant, il y a sa vie d'Irène - Le Pohon, née à Lorient en 1950, dans une famille très modeste. Sa venue au monde est, en soi, toute une histoire (racontée dans son récit autobiographique, Sorti de rien, prix Bretagne 2014). «J'ai toujours su qu'il y avait eu un mystère autour de ma naissance et j'ai découvert tardivement que j'étais l'enfant d'un déni de grossesse», explique-t-elle. Sa sœur aînée, Denise, a 11 ans, la deuxième, 4 ans. Non désirée, niée par sa mère, elle est si fragile que sa survie est peu probable. Sa mère lui donne alors un prénom qu'elle déteste, Irène, celui d'une ancienne maîtresse de son mari. Jalousie et vengeance tardive, contre une Irène qui doit mourir. «Ma sœur était l'objet de mon adoration» Le destin, la médecine et la protection de son père vont en décider autrement. Irène va grandir, hélas, rejetée par sa mère. C'est Denise, désignée pour être sa marraine, qui va devenir son îlot de protection. «Ma sœur était ma fée, mon



modèle, l'objet de mon adoration, brillante, généreuse. C'est elle qui a fait entrer la culture dans la maison. Elle a été la première à faire des études, pour devenir professeure de lettres. Mes parents étaient très conscients qu'elle était un phare, qu'elle réparait les injustices sociales. Elle m'offrait des livres qui me plongeaient dans des univers merveilleux et bien sûr, j'ai voulu faire les mêmes études qu'elle. Sans elle, je ne serais pas là.» Après, il y aura la belle réussite d'Irène Frain. Elle deviendra, à 22 ans, portée par son mari, déjà maman d'une petite fille de 3 ans, la plus jeune agrégée de lettres de France. Avant une belle carrière de romancière. C'est au tragique destin de - Denise que son nouveau récit est consacré.

La désunion chronique de la fratrie Le Pohon (deux autres enfants sont arrivés après Irène) les a éloignées. Denise a eu une vie psychologiquement chaotique pour finalement trouver la paix, dans un pavillon de la région parisienne, auprès d'une église évangélique qu'elle fréquentait assidûment. C'est là que vivant seule, isolée au fond d'une impasse, elle va être sauvagement agressée un samedi. Transportée à l'hôpital, elle dé-

cédera sept semaines plus tard des suites de ses blessures. Pas de deuil commun «je n'ai été informée de tout ça, il y a deux ans, par un mail factuel adressé par l'un de ses fils, qu'une fois qu'elle était morte. Je suis restée figée. C'était horrible.» Le bref moment de concorde autour d'obsèques lui donne l'illusion de retrouver une place dans sa famille. Il n'y aura pas de deuil commun. «Tout deuil exige des paroles. La mort violente exige la justice. J'ai espéré l'un ou l'autre pendant un an avant de me mettre à écrire.» Irène Frain a pris un avocat, s'est portée partie civile afin d'avoir accès au dossier. «Je découvre, que, dans son quartier, ma sœur est la quatrième victime. Il y en aura trois autres après elle.

Aujourd'hui, la justice n'avance toujours pas. Sept personnes âgées agressées en quelques mois, dans un même périmètre et ce n'est pas une priorité !» La romancière espère légitimement que ce livre pourra faire avancer ce dossier en souffrance. Toute sa vie, Irène Frain a voulu donner une voix aux exclus, aux oubliés, aux rejetés. Son premier roman, Le Nabab, elle le consacre à un petit mousse breton parti faire fortune en Orient. Plus tard, elle mettra en lumière

le destin de Phoolan Devi, la hors-la-loi indienne. Même lorsqu'elle se plonge dans les biographies de femmes célèbres comme Marie Curie ou Simone de Beauvoir, c'est pour en extraire ce que l'Histoire officielle a préféré étouffer. Sa rencontre avec la sœur du dalaï-lama, Jetsun Pema, avec laquelle elle se lie d'amitié et écrit un livre, va lui apporter une forme de sagesse. «Elle est l'incarnation du bouddhisme du quotidien, très pragmatique. Ses phrases m'accompagnent.

Il faut admettre qu'on ne peut pas changer le passé. Elle m'a appris l'empathie, et qu'une petite action vaut mieux que dix théories.» Irène Frain reconnaît être en recherche de spiritualité. «J'ai besoin d'un idéal qui ne soit pas matérialiste. L'église est ma culture, je respecte tous les croyants quels qu'ils soient. Mais je préfère les petites actions du quotidien au grand mysticisme. Ma prière passe par le partage de nourriture. Faire un bon plat pour des amis. C'est ainsi que je conçois la Cène. Je crois beaucoup au pain des paroles. C'est ce qui m'a toujours été refusé. Et c'est aussi ce que j'ai tenté de faire avec ce livre, partager avec ma famille le pain de nos paroles.»

S. J.

«Book Express»

Une librairie pour assouvir la soif de la lecture

Ce pourrait être un coin de rue comme un autre en Belgique, mais derrière cette porte, se cache une entreprise d'import-export de livres, direction la République Démocratique du Congo. Derniers romans à la mode en Europe, essais, ou encore mémoires d'hommes politiques comme Michelle ou Barack Obama, Alpha Ramazani multiplie les allers-retours entre Bruxelles et Kinshasa. Mais ses voyages incessants, pris sur ses jours de congé, demandent une logistique éprouvante. «Déjà, c'est huit heures de vol. Préparer tout cela, c'est quand même un investissement personnel. C'est surtout là-bas sur place

en arrivant, c'est un peu compliqué à la douane», explique Alpha Ramazani, le sourire aux lèvres. Pour calmer le zèle des douaniers à l'aéroport de Ndjili-Kinshasa, face à ses valises de livres qui souffrent parfois du voyage, le libraire sans-frontière refuse de leur donner de l'argent, mais en revanche une bande-dessinée, ou un livre pour enfant, pourquoi pas ? «Book Express», le nouveau des étagères Depuis 2019, le natif de Kinshasa s'est mis au défi d'ouvrir son propre point de vente dans la capitale congolaise, où l'accès aux livres neufs et aux parutions récentes reste quasi-inexistant. Suite à ce constat, Alpha

Ramazani avait alors lancé sa propre librairie «Book Express». Sur les étagères, les genres se multiplient, et la clientèle, elle aussi, se diversifie. «Premièrement, ce sont des intellectuels, des hommes politiques, des professeurs d'université qui viennent acheter des livres politiques uniquement. Et puis après, il y a des mères de famille qui viennent acheter des livres jeunesse, des livres pour enfants», explique-t-il, avant d'ajouter «mais au niveau de la politique générale, il y a un vide, il n'y a pas de demande». A Kinshasa, la littérature générale reste boudée sur les marchés. Mais avec d'autres points de

ventes, les bouquinistes espèrent que l'amour des livres ne fera que grandir à Kinshasa. «Que les gens aient le courage et l'amour de créer des librairies dans notre pays, nous renforcer davantage nous, les bouquinistes», affirme un vendeur. Mais dans un pays où le revenu moyen tourne autour des 43 dollars par mois, les exemplaires neufs à 20 dollars l'unité restent un produit de luxe. Pour ceux qui ont la soif de la lecture, le marché du livre de deuxième ou troisième main animé par les vendeurs de rues reste une alternative moins coûteuse.

T. C. avec AFP

Ligue 1 (3^e journée)

Le CR Belouizdad affiche déjà ses prétentions...

→ La première partie de la 3^e journée du championnat de Ligue 1 de football, disputée vendredi, a vu l'entrée en force du champion d'Algérie en titre, le CR Belouizdad qui est allé dominer la JS Kabylie à Tizi-Ouzou (3-0), alors que son dauphin, le MC Alger, l'a échappé belle en arrachant in extrémis, le nul face au Paradou AC (1-1).

Cette journée caractérisée encore une fois, par quatre matches nuls sur (6), a souri au nouveau promu, la JSM Skikda, victorieuse sur son terrain, face au CABB Arreridj (1-0) sur une réalisation de Khennab en seconde mi-temps.

Un succès, le premier en Ligue 1, pour les «V noirs» depuis plus de 3 décennies.

L'affiche de la journée a eu pour théâtre le stade du 1^{er}-Novembre de Tizi-Ouzou, désespérément vide (Covid-19 oblige) où les Belouizdads ont refait le coup de la saison écoulée, en l'emportant sur le même score de (3-0). Belahouel (auteur d'un doublé en 2019), a ouvert cette fois-ci, le score (25^e) avant que ses coéquipiers Sayoud (30^e) et Tabti (69^e) ne corsent l'addition, au grand «dam» du nouveau coach, Youssef Bouzidi qui a du pain sur la planche.

Avec cette victoire amplement méritée, le CRB se place déjà en super-favori pour le sacre final, alors que les «Ca-



■ Les Belouizdads ont refait le coup de la saison écoulée.

(Photo : D. R.)

naris» toujours sans victoire en 3 matches, sont déjà en mauvaise posture. Dans l'autre affiche de vendredi, le MC Alger a failli trébucher sur le terrain de Dar Beïda.

Son adversaire du jour, le Paradou AC, tenait bien en main les points de la victoire grâce au penalty réussi par l'habituel justicier, Bouzouk. Mais c'était sans compter sur l'attaquant moulou-déen, Sami Frioui, qui a encore une fois réussi le «hold-up» en égalisant à l'ultime minute, comme il l'avait fait, mardi à Sidi Bel-Abbès en signant le but de la victoire (91'+1).

Avec ses 3 buts, Frioui très en verve, rejoint provisoirement en tête du classement des buteurs, l'attaquant de

l'ASO Chlef (Beldjillali). Les trois autres matches au programme de vendredi se sont achevés sur un score de parité. A Médéa, l'OM a récolté enfin, son «premier point» de la saison devant le MC Oran (1-1).

Khalfallah (40^e) a inscrit à cette occasion le «premier but» de la saison pour les locaux, alors que l'Oranais Motrani (67^e) a rétabli l'équilibre pour les siens qui enregistrent leur 3^e nul consécutif en autant de matches, tout comme le NA Hussein-Dey, le RC Relizane et également le PAC.

Le Nasria qui affrontait l'AS Ain M'lila à Alger, a bien ouvert le score par sa nouvelle recrue, Rabie Meftah (ex-USM Alger) sur penalty (12^e), mais l'ASAM

est revenue dans le match, sur un penalty transformé par Djaabout (68^e). Le dernier match opposant à Relizane le RCR à la JS Saoura s'est terminé sans vainqueur sur un score blanc. Ce point permet aux gars de la Saoura de s'installer provisoirement en tête du classement avec 5 points.

R. S.

Résultats partiels :

JSMS - CABBA	1-0
RCR - JSS	0-0
OM - MCO	1-1
NAHD - ASAM	1-1
JSK - CRB	0-3
PAC - MCA	1-1

Classement Pts J

1. JS Saoura	5	3
2. US Biskra	4	2
- ES Sétif	4	2
- AS Aïn M'lila	4	2
- MC Alger	4	2
6. CR Belouizdad	3	1
- NC Magra	3	2
- ASO Chlef	3	2
- JSM Skikda	3	2
- MC Oran	3	3
- RC Relizane	3	3
- NA Hussein-Dey	3	3
- Paradou AC	3	3
14. CS Constantine	2	2
- JS Kabylie	2	3
- CABB Arreridj	2	3
17. USM Bel-Abbès	1	2
- WA Tlemcen	1	2
- USM Alger	1	2
- O. Médéa	1	2

Sélection (U20)

67 joueurs supervisés en vue du tournoi de l'UNAF

→ Le staff technique de l'équipe nationale de football des moins de 20 ans (U20), conduit par Saber Bensmaïn, a supervisé un total de 67 joueurs pour en retenir finalement 30 éléments, en vue en vue du tournoi de l'Union nord-africaine (UNAF) prévu du 15 au 27 décembre à Tunis, qualificatif à la Coupe d'Afrique des nations CAN-2021 en Mauritanie (14 février - 4 mars).

«67 joueurs, dont 25 évoluant à l'étranger, ont été supervisés au cours des différents stages effectués depuis le 25 septembre dernier. Nous avons adopté une stratégie qui consistait à faire appel de 5 à 6 nouveaux joueurs à l'occasion de chaque regroupement, une manière de leur permettre de travailler avec nous pendant une période allant de 12 à 15 jours, faute de s'entraîner avec leurs clubs», a indiqué Bensmaïn, au cours d'un point de presse diffusé jeudi sur le site officiel de la Fédération algérienne.

La sélection des U20 débutera le tournoi face à la Tunisie le 15 décembre, au stade Hamadi-Agrebi de Radès (Tunis), avant de défier la sélection marocaine le 18 décembre, puis la Libye, le 21 du même mois. Les coéquipiers d'Aymen Rahmani (MC Alger) bénéficieront de deux jours de repos avant de boucler le tournoi face à l'Égypte le 24 décembre. «Nous ne comptons pas nous arrêter là, puisque il y aura d'autres échéances qui vont nous pousser à maintenir et élargir, dès la reprise du championnat de la catégorie, de notre opération de prospection», a-t-il ajouté. Le coach national a salué la décision de l'UNAF

d'autoriser les sélections à bénéficier d'un effectif de 30 joueurs pendant le tournoi, et ce, pour parer à toute éventuelle défection qu'engendrerait le coronavirus (Covid-19).

«C'est très important d'avoir un effectif de 30 joueurs, chose qui va nous permettre d'avoir plus de variantes dans notre jeu, mais surtout faire tourner l'équipe, d'autant plus que nous allons disputer quatre matches en l'espace de 12 jours. Ce serait impossible de jouer tout le tournoi avec le même onze».

«L'équipe n'est pas encore prête sur le plan physique»

Après six stages effectués depuis septembre, Bensmaïn a reconnu que l'équipe n'est pas encore prête sur le plan physique.

«Nous ne sommes pas encore prêts à 100% sur le plan physique, du moment qu'on n'est pas encore compétitifs. Nous avons disputé des matches amicaux qui nous ont permis de rester optimistes. On pourra avoir une idée assez claire sur le potentiel de cette équipe dès le premier match du tournoi, nous aurons même une idée sur nos adversaires». Pour son entrée en lice dans cette compétition, l'équipe nationale affrontera mardi prochain le pays hôte dans une belle affiche, comptant pour la première journée.

«Notre objectif est clair : se qualifier pour la CAN-2021, sans faire de fixation sur nos adversaires. Dans ce genre de rendez-vous, affronter le pays hôte dès le début ou une autre équipe importe

peu, l'essentiel est de bien démarrer. C'est vrai que les Tunisiens partiront avec l'avantage du terrain, ils sont mêmes mieux préparés que nous, mais en même temps la pression sera plus pesante sur leur dos. Ils n'ont pas droit à l'erreur chez eux.

Ce qui m'intéresse le plus c'est mon équipe et la stratégie qu'on va adopter le jour du match».

L'attaquant du Paris SG (France) Husayn Touati, blessé, a déclaré forfait pour ce tournoi de l'UNAF, et ne fera pas le déplacement avec la délégation sa-

medi pour Tunis, prévu à 10h à bord d'un vol spécial. Le tournoi, prévu aux stades Hamadi-Agrebi et El-Menzah, se déroulera sous forme de mini-championnat de cinq journées, au bout desquelles les deux premiers seront qualifiés pour la phase finale de la CAN-2021 de la catégorie en Mauritanie (14 février - 4 mars), qui verra la participation de 12 équipes. Outre le pays organisateur, trois pays ont déjà validé leur billet pour le rendez-vous continental. Il s'agit de la Gambie, de l'Ouganda et de la Tanzanie. ■

USB

Le président suspendu pour un an dont six mois avec sursis

→ Le président de l'US Biskra (Ligue 1 algérienne de football) Abdallah Benaïssa, a écopé d'un an de suspension, dont six mois avec sursis, de toute fonction et/ou activité en relation avec le football, à compter du 19 octobre 2020, pour «outrage, atteinte à la dignité et à l'honneur d'un membre de la fédération algérienne (FAF)», a annoncé vendredi la Ligue de football professionnel (LFP) sur son site officiel.

Abdallah Benaïssa a déjà fait objet d'une sanction de 6 mois, dont 3 mois avec sursis, à compter du 19 octobre 2020 pour violation de l'obligation de réserve. «Sur saisine de la FAF, en date du 15 novembre, la commission de discipline a procédé à l'ouverture d'une procédure disciplinaire à l'encontre du

président de l'USB», précise la LFP. «L'actuelle saisine ne porte pas les mêmes infractions ni la même victime par rapport à l'affaire précédente, donc la commission maintient son pouvoir et champ d'application matériel et personnel», explique l'instance dirigeante de la compétition.

Abdallah Benaïssa «a tenu une conférence de presse sur un média privé, comprenant des déclarations diffamatoires et tendancieuses portant directement atteinte à la dignité et à l'honneur de Monsieur le président de la FAF». Outre cette sanction, le premier responsable de la formation des «Ziban» s'est vu infliger une amende de 100 000 dinars, conclut la même source. ■

EN DEUX MOTS

Handball : L'UAH donne son accord à l'ESA pour accueillir le championnat arabe

L'Union arabe de handball a donné son «accord de principe» pour l'organisation par l'ES Arzew du championnat arabe des clubs en octobre 2021. Une correspondance datée du 10 décembre 2020 a été adressée par l'instance arabe à la Fédération algérienne de la discipline, l'informant de la validation provisoire de la demande de l'ESA, via la FAH, d'accueillir l'épreuve en question, a précisé le président de la formation de la banlieue d'Oran, Amine Benmoussa. Dans ladite correspondance, il est précisé aussi que l'instance arabe dépêchera prochainement à Oran une commission pour inspecter les salles et les hôtels concernés par l'évènement, afin d'évaluer les capacités du club algérien à organiser le championnat, a ajouté le même responsable. C'est à l'issue de cette visite que l'UAH donnera son accord définitif pour l'organisation de cette compétition qui sera suivie par la signature d'une convention entre les deux parties, a encore souligné le président de l'ESA, dont le club compte une seule participation en championnat arabe des clubs lors de l'édition de 2018 en Tunisie.



Quotidien national d'information. Edité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA. Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse, 1, rue Bachir Attar, Place du 1^{er}-Mai - Alger. Tél. : 021 6710.44 / 6710.46 Fax : 021 6710.75. Compte bancaire : CPA 103 400 08971.1. 114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles. Membres fondateurs : Gérant, directeur de la publication: Abdelwahab Djakoune. Rédacteur en chef : Radia Zerrouki Directeur commercial : Ouahid Kouba Composition PAO La Nouvelle République Impression Alger : SIMPRAL Tirage : 2500 exemplaires 16 - Pages Oran : SIO. Constantine : SIE Diffusion centre : SEDICOM Ouest : SPDO. Est : El Khabar. Sud : Trag diffusion Publicité : La Nouvelle République, Maison de la Presse. Tél. : 021 6710.72. Fax : 021 6710.75. E-mail : ln98redaction@yahoo.fr / E-mail pub : ln98publicite@yahoo.fr - ANEP Spa : 1, avenue Pasteur, Alger. Tél. : 021 73.76.78 - 021 73.71.28. Fax : 021 73.95.59 - 021 73.99.19. Conception : Studio Baylaucq, Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40 Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.

en direct

Handball

Accord à l'ESA pour accueillir le championnat arabe

le match à suivre

Ligue 1

Le CR Belouizdad affiche déjà ses prétentions...

football

USB

Le président suspendu pour un an dont six mois avec sursis

CAF

Hayatou président d'honneur, Ahmad proteste...

→ Issa Hayatou, patron de la Confédération africaine de football de 1988 à 2017, est proposé à l'assemblée générale comme président d'honneur de cette institution par le Comité exécutif (ComEx) de la CAF, ce 10 décembre 2020. Et le président de la CAF refuse de se taire, décide de réagir.

Le président de la CAF, Ahmad Ahmad, suspendu par la FIFA, pour une durée de 5 années, de toute activité relative au football et d'une amende de 200 000 francs suisses (185 000 euros), proteste contre cette décision auprès du TAS. Ce mercredi sur Twitter, il publie un communiqué dans lequel il confirme qu'il ne restera pas les bras croisés. Il va contester sa sanction auprès du Tribunal arbitral du sport. «Au-delà de mon cas, c'est l'autodétermination du football en Afrique qui est attaquée», a protesté le boss du football africain qui dénonce une procédure tronquée et accuse la FIFA de chercher à l'empêcher de se présenter à l'assemblée générale électorale du 12 mars prochain pour briguer sa propre succession.

De quoi est-il accusé ?

La Chambre de jugement de la Commission d'éthique indépendante «a jugé Ahmad Ahmad coupable d'avoir enfreint les articles 15 (devoir de loyauté), 20 (acceptation et distribution de cadeaux ou autres avantages) et 25 (abus de pouvoir) de l'édition 2020 du Code d'éthique de



Le Comité exécutif de la CAF qui s'est réuni au Caire.

(Photo > D. R.)

la Fifa, ainsi que l'article 28 (détournement de fonds) de son édition 2018». D'autres griefs lui sont portés sur son mandat qui s'est échelonné entre 2017 et 2019. «Diverses questions liées à la gouvernance de la CAF, dont l'organisation et le financement d'un pèlerinage à La Mecque, ses accointances avec l'entreprise d'équipement sportif Tactical Steel et d'autres activités», détaille la Fifa. Ce communiqué lui donne l'occasion de répondre à la Fifa sur les accusations portées à son encontre. Aujourd'hui, rien n'est masqué, tout est publié et commenté.

Issa Hayatou, président d'honneur ?

En attendant l'issue de son recours devant le TAS, le comité exécutif de

la Confédération africaine s'est tenu au Caire (Egypte) pour proposer d'honorer son ancien patron, le controversé Issa Hayatou, en lui accordant le statut de président d'honneur de la CAF. Cette proposition a été soumise au vote de l'assemblée générale vendredi.

«Le comité exécutif a décidé de proposer à l'assemblée générale de la CAF d'accorder le statut de président d'honneur de la CAF à M. Issa Hayatou, éminente personnalité du football africain pour l'ensemble de son œuvre. Ce dirigeant émérite préside aux destinées de la CAF durant 30 ans, de 1987 à 2017, et cette distinction salue son action au service du développement du football africain qu'il a défendu

partout où il en était besoin», a indiqué l'instance à travers un communiqué. Une proposition qui honore, bien entendu Issa Hayatou, sauf que celui-ci ne peut pas se rendre en Égypte, où un tribunal l'a condamné, le 26 novembre 2018 à une amende de 500 millions de livres égyptiennes (24,5 millions d'euros).

En cause, sa gestion en 2016 du dossier de cession des droits marketing et médias du football africain à Lagardère Sports and Entertainment.

H. Hichem

A voir

■ Canal + : Arsenal - Burnley à 20h10
 ■ BelN Sports 1 : FC Barcelone - Levante à 21h

La Der

Europa League : Quatre internationaux algériens présents en 16^{es} de finale

Quatre internationaux algériens, Faouzi Ghoulam (Naples), Ismaël Bennacer (AC Milan), Hilal Soudani (Olympiakos) et Ishak Belfodil (Hoffenheim) seront présents avec leurs clubs respectifs en 1/16^{es} de finale de l'Europa league de football, au lendemain de la clôture de la phase de poules, dont la 6^e et dernière journée s'est disputée jeudi. Le Napoli a été tenu en échec à domicile par les Espagnols de la Real Sociedad (1-1), un résultat qui a suffi aux deux formations pour valider leur billet pour le prochain tour, aux dépens d'AZ Alkmaar (3^e, 8 pts) et Rijeka (4^e, 4 pts). Ayant débuté la rencontre sur le banc, Faouzi Ghoulam a fait son apparition en seconde période (82^e), à la place de Mario Rui. L'AC Milan est allé s'imposer en République

tchèque face au Sparta Prague (1-0). Un succès qui permet aux Lombards de terminer en tête de leur groupe avec 13 points, à deux longueurs des Français de Lille OSC (11 pts). Pas encore rétabli d'une blessure à l'adducteur, Bennacer n'a pas été convoqué pour cette rencontre, lui qui a déjà raté le match de Serie A, dimanche dernier sur la pelouse de la Sampdoria (victoire 2-1). A l'instar de l'AC Milan, la formation allemande de Hoffenheim a terminé leader de sa poule, grâce notamment à son dernier succès décroché à domicile face à la Gantoise (4-1). Belfodil est entré en cours de jeu (61^e) à la place de l'international danois Robert Skov. Le joueur algérien n'entre plus dans les plans de l'entraîneur Sebastian Hoe-

ness. De son côté, la formation grecque de l'Olympiakos, où évolue l'attaquant international algérien Hilal Soudani, a été reversée en Europa league, après avoir terminé à la 3^e place au classement du groupe C de la Ligue des champions. Le tirage au sort des 16^{es} de finale aura lieu lundi prochain à Nyon (Suisse) à 13h. Les 24 équipes issues des groupes de l'Europa league seront accompagnées par les huit clubs qui ont terminé à la troisième place de leur poule de Ligue des champions. 16 équipes seront têtes de série et ne pourront pas s'affronter : les douze qui ont terminé en tête de leur groupe de C3 et les quatre meilleures au classement UEFA parmi celles reversées de la Ligue des champions.